

« Un carrefour international important »

Mise en œuvre des priorités du Canada dans l'Arctique dans le cadre de *Protection, Sécurité,* *Engagement*

Symposium tenu par le
Centre des études sur la sécurité nationale du
Collège des Forces canadiennes
Ottawa (Ontario)
10 et 11 octobre 2018



Rapport présenté par P. Whitney Lackenbauer et Peter Kikkert

Table des matières

Sommaire et points saillants pertinents en matière de politiques

Compte rendu

Contexte général	1
Mot de bienvenue.....	2
Discours d'introduction : La PSE et l'Arctique – Aperçu	3
Discussions à la suite du discours d'introduction	6
Séance 1 : Établir le contexte de l'Arctique : considérations géostratégiques, facteurs géopolitiques et priorités nationales	8
Présentation de la séance	8
Le groupe d'experts	9
Période de discussion	16
Séance 2 : Surveillance, contrôle et défense continentale de l'Arctique	20
Présentation de la séance	20
Le groupe d'experts	21
Période de discussion	31
Séance 3 : L'OTAN et l'Arctique	33
Présentation de la séance	33
Le groupe d'experts	34
Période de discussion	37
Séance 4 : Amélioration de la mobilité et des opérations dans l'Arctique.....	40
Présentation de la séance	40
Le groupe d'experts	40
Période de discussion	45
Séance 5 : « Les collectivités autochtones sont au cœur du Nord du Canada » : Mise à profit des connaissances et de la diversité du Nord	48
Présentation de la séance	48
Le groupe d'experts	49
Période de discussion	55
Séance 6 : Séance d'idéation sur les priorités d'innovation pour appuyer la défense et la sécurité dans l'Arctique.....	58
Sélection de publications récentes	62

Sommaire

Événement

« Un carrefour international important » : Mise en œuvre des priorités du Canada pour l'Arctique dans le cadre de *Protection, Sécurité, Engagement* – Symposium tenu par le Centre des études sur la sécurité nationale (CESN) du Collège des Forces canadiennes à Ottawa (Ontario), les 10 et 11 octobre 2018.

Organisateurs :

Melinda Mansour, directrice du CESN et Whitney Lackenbauer, Ph. D., titulaire de la Chaire de recherche du Canada sur l'étude du Nord canadien, Trent University.

Objectif :

- Déterminer, discuter et débattre les mesures que le MDN et les FAC pourraient prendre afin de réaliser les priorités stratégiques pour l'Arctique énoncées dans la politique *Protection, Sécurité, Engagement* (PSE).
- Établir les bases des relations entre l'Équipe de la Défense et les autres intervenants afin de définir et d'aborder les questions complexes susceptibles d'orienter les priorités, les activités et les investissements dans l'Arctique.
- Déterminer comment établir des relations entre différents cloisonnements administratifs, tant au sein du Ministère et des Forces armées canadiennes (FAC) qu'au sein d'une équipe de la Défense plus vaste, composée de nombreux intervenants.
- Dans quels domaines devons-nous mener des recherches supplémentaires et mettre de l'avant des idées nouvelles? En outre, comment pouvons-nous regarder au-delà de l'horizon 1 (1 à 5 ans) afin d'anticiper ou d'envisager les tendances susceptibles d'avoir un impact sur l'horizon 2 (5 à 10 ans) et l'horizon 3 (10 à 20 ans)?

Structure :

- Discours d'introduction : PSE et l'Arctique – Aperçu – SMA(Pol)
- Séance 1 : Établir le contexte de l'Arctique : considérations géostratégiques, facteurs géopolitiques et priorités nationales
- Séance 2 : Surveillance, contrôle et défense continentale de l'Arctique
- Séance 3 : L'OTAN et l'Arctique
- Séance 4 : Amélioration de la mobilité et des opérations dans l'Arctique
- Séance 5 : « Les collectivités autochtones sont au cœur du Nord du Canada » : Mise à profit des connaissances et de la diversité du Nord
- Séance 6 : Séance d'idéation sur les priorités en matière d'innovation pour appuyer la défense et la sécurité dans l'Arctique

Points saillants pertinents en matière de politiques

Accroître la capacité des FAC dans l'Arctique

- Il est nécessaire de continuer à préciser les rôles, les responsabilités et les possibilités de l'Armée canadienne, de la Marine royale canadienne et de l'Aviation royale canadienne dans la région.
- La mobilité est le « catalyseur clé pour obtenir des effets » dans l'ensemble du spectre des missions des FAC dans l'Arctique, et elle doit être continuellement améliorée.
- La mobilité des FAC dans l'Arctique est entravée par les risques et les défis posés par l'environnement arctique et par le manque d'infrastructures appropriées dans la région – leur capacité d'influence se dégrade considérablement lorsque la force est projetée au-delà des infrastructures communautaires.
- Les FAC devraient améliorer leur capacité à déployer leurs forces à l'avant et à les maintenir sur le terrain afin de pouvoir faire face à toutes les menaces, actuelles et potentielles, dans l'Arctique.
- Les FAC ont besoin d'équipement et de procédures pour faire face efficacement aux risques environnementaux et à leur impact (par exemple, blessures attribuables au froid), le transport collectif étant une priorité particulière.
- Les FAC ont recensé les leçons apprises des opérations menées en Arctique depuis des décennies, mais n'ont pas nécessairement tiré d'enseignements de celles-ci – et elles doivent pouvoir s'appuyer sur des mécanismes améliorés pour la collecte et la diffusion des leçons apprises.
- Les connaissances autochtones et locales sont essentielles pour les militaires, car elles leur permettent d'accroître leur présence dans le Nord; par conséquent, les FAC doivent continuer d'apprendre à intégrer de manière holistique le savoir autochtone et le savoir local à leurs activités nordiques.
- Les efforts visant à élargir et à améliorer la formation et l'efficacité des Rangers canadiens devraient être conçus et mis en œuvre à la suite d'une consultation délibérée et approfondie avec les Rangers eux-mêmes, et les investissements effectués « dans le but de rehausser leurs capacités fonctionnelles au sein des Forces armées canadiennes » devraient respecter et renforcer les rôles assumés par les Rangers au sein de leurs collectivités ainsi que leurs contributions plus larges à la souveraineté, à la sécurité et à la sûreté dans l'Arctique.

L'engagement du Canada dans l'Arctique aux côtés de l'OTAN et des États-Unis

- Les relations canado-américaines en matière de défense dans le Nord revêtent une importance cruciale, et il est nécessaire d'investir à nouveau dans les structures existantes qui se sont « atrophiées », notamment la Commission permanente mixte de défense (CPMD) et le Comité de coopération militaire (CCM), et de les redynamiser.
- Les engagements de la PSE de moderniser le NORAD et de renouveler le Système d'alerte du Nord (NWS) doivent être clarifiés davantage afin de cerner les ensembles de problèmes

pratiques (étape essentielle avant de procéder à des investissements en S et T en vue de concevoir des ensembles de solutions).

- Le Canada doit mieux coordonner les communications stratégiques avec ses alliés de l'OTAN en matière de sécurité dans les régions de l'Arctique et de l'Atlantique Nord.
- Il est nécessaire de poursuivre les discussions et de mieux comprendre comment les nouveaux défis arctiques pourraient façonner l'avenir de l'OTAN, en mettant particulièrement l'accent sur la Russie et la Chine en tant que concurrents potentiels, et les conséquences liées à l'évolution des contextes géostratégiques sur le Royaume du Danemark/le Groenland, l'Islande et la Norvège.

Échange d'informations et connaissance du domaine

- Il est nécessaire d'accroître la compréhension des domaines qui touchent l'ensemble de l'Arctique et la sensibilisation à cet égard.
- Améliorer la connaissance du domaine maritime régional en tirant parti de la connaissance de la situation que possèdent les Rangers canadiens et d'autres organismes communautaires sur ce qui est normal et ce qui ne l'est pas dans leur région, et en favorisant une culture qui consiste à « signaler ce que l'on voit ».
- Il est nécessaire d'améliorer les mécanismes d'échange d'informations sur les questions arctiques entre le Canada et ses alliés et partenaires de l'OTAN.

Infrastructures et communications

- Améliorer les infrastructures dans l'Arctique d'une manière qui appuie les opérations des FAC, mais qui profite également aux collectivités du Nord et favorise le développement des populations civiles de façon générale.

Engagement avec les autres ministères du gouvernement (AMG)

- Afin d'améliorer leur mobilité dans l'Arctique, les FAC doivent continuer d'établir des relations avec les AMG et les partenaires présents dans la région, et de tirer parti de celles-ci.
- Le partage du fardeau est essentiel dans l'Arctique, raison pour laquelle les investissements devraient être multifonctionnels et produire de multiples avantages – non seulement pour le MDN, mais aussi pour les autres ministères et les collectivités du Nord.

Collaboration avec le secteur privé

- Les FAC doivent examiner comment elles peuvent tirer le meilleur parti des infrastructures, des connaissances et de l'expertise du secteur privé présent en Arctique pour appuyer leurs opérations.

Engagement auprès des collectivités nordiques et résilience des collectivités

- Les relations positives qui existent entre les FAC et les collectivités du Nord servent de centre de gravité pour les opérations dans l'Arctique; elles doivent être maintenues et renforcées.
- Les gouvernements autochtones sont et continueront d'être des partenaires incontournables des FAC, et tous les efforts doivent être déployés pour consolider ces relations.
- La sécurité, la sûreté et la défense sont liées au bien-être économique, social et environnemental des habitants du Nord.
- Les FAC ont un rôle à jouer en ce qui concerne l'amélioration de la résilience des collectivités nordiques, et des recherches supplémentaires doivent être menées en vue d'examiner comment les FAC améliorent la résilience des collectivités à l'heure actuelle et comment elles peuvent continuer de le faire à l'avenir.
- Les ministères fédéraux et les gouvernements doivent déployer des efforts concertés afin de cartographier les capacités locales dans le Nord, sur lesquelles les FAC et les autres ministères peuvent s'appuyer lors d'activités de recherche et sauvetage et lors d'interventions d'urgence.
- Il est nécessaire de mesurer les impacts des activités des FAC sur les collectivités du Nord et au sein de celles-ci, y compris les impacts sociaux liés à la participation des jeunes aux RJC.

COMPTE RENDU

Contexte général

La politique *Protection, sécurité, engagement* (PSE), publiée en juin 2017, démontre que l'Arctique demeure une région d'intérêt particulier pour le ministère de la Défense nationale (MDN) et les Forces armées canadiennes (FAC). « Afin de réussir dans un contexte de sécurité imprévisible et complexe », la nouvelle politique en matière de défense vise à « augmenter la présence [des FAC] dans l'Arctique à long terme et travailler en coopération avec les partenaires de l'Arctique », ce qui réitère la position de longue date selon laquelle l'Arctique est une région en pleine mutation. Les changements climatiques, les enjeux relatifs aux ressources, les limites non définies de la plate-forme continentale, les itinéraires possibles de transport maritime et les préoccupations en matière de sécurité ont une incidence considérable sur les politiques nationales et étrangères des États de l'Arctique, de même que sur celle des États et organisations extérieurs à la région arctique.

Le présent atelier reconnaît la complexité du contexte de sécurité de l'Arctique, caractérisé par différents facteurs politiques, juridiques, stratégiques et commerciaux se chevauchant et interagissant au sein d'un même système dynamique. Élaboré en consultation avec les responsables de PSE, cet atelier a été conçu dans le but d'aider l'équipe de la Défense en réunissant des intervenants du MDN, des FAC, des autres ministères et organismes gouvernementaux (AMOG), du milieu universitaire, d'organisations non gouvernementales et du secteur privé. Bien que PSE fournisse une feuille de route comprenant de nombreuses initiatives dans l'Arctique (de façon particulière et dans le contexte de cadres mondiaux, continentaux et nationaux plus vastes), les participants ont eu une importante occasion de contribuer à déterminer les meilleures façons de mettre en œuvre et d'opérationnaliser cette orientation politique dans le cadre de mesures concrètes, de fournir un accès immédiat à la recherche de pointe et de vérifier différentes suppositions concernant l'évolution de l'environnement de sécurité (c.-à-d. la modification des rapports de force, la nature évolutive des conflits, l'évolution rapide de la technologie, de même que les changements environnementaux, sociaux et politiques). Par le biais de discussions approfondies sur l'histoire, les facteurs actuels et l'avenir probable du contexte de sécurité de l'Arctique, nous avons cherché à dégager des solutions pratiques pour les

PRIORITÉS DE LA PSE – ACCROÎTRE LES CAPACITÉS DANS L'ARCTIQUE

Initiative E : « Augmenter la présence dans l'Arctique à long terme et travailler en coopération avec les partenaires de l'Arctique »

Pour accroître la capacité des Forces armées canadiennes de mener des opérations dans l'Arctique et de s'adapter à un nouveau contexte de sécurité, l'Équipe de la Défense devra :

106. Accroître la mobilité, la portée et la présence des Forces armées canadiennes dans le Nord canadien afin d'appuyer les opérations, les exercices et la capacité de rayonnement des Forces armées canadiennes dans la région.
107. Aligner la Zone d'identification de la défense aérienne du Canada (CADIZ) à notre espace aérien souverain.
108. Améliorer et augmenter l'instruction et l'efficacité des Rangers canadiens dans le but de rehausser leurs capacités fonctionnelles au sein des Forces armées canadiennes.
109. Collaborer avec les États-Unis sur le développement de nouvelles technologies destinées à améliorer la surveillance et le contrôle de l'Arctique, notamment le renouvellement du Système d'alerte du Nord.
110. Mener des exercices conjoints avec nos alliés et nos partenaires dans l'Arctique, et contribuer au renforcement de la connaissance de la situation et des moyens d'échange d'information dans la région, notamment avec l'OTAN.

décideurs et les praticiens, y compris la détermination des secteurs prioritaires pour permettre la poursuite de la recherche, des analyses et de l'établissement de relations.

Du point de vue du Centre des études sur la sécurité nationale (CESN) du Collège des Forces canadiennes (CFC), nous souhaitons également que cet atelier contribue à l'élaboration du programme de base, en particulier le symposium annuel du PCEMI sur l'Arctique et les autres programmes liés à l'Arctique. Par conséquent, nous avons produit ce rapport d'atelier détaillé non seulement pour informer les décideurs et les praticiens du MDN et des FAC, mais également pour qu'il puisse servir d'introduction à la sécurité dans l'Arctique aux stagiaires du CFC.

Mot de bienvenue

Melinda Mansour, directrice du Centre des études sur la sécurité nationale du CFC, et Whitney Lackenbauer, ancien professeur éminent invité du CFC, ont ouvert le symposium avec l'idée que, la politique de défense du gouvernement ayant été définie dans le cadre de la politique *Protection, Sécurité, Engagement* (PSE), cette rencontre avait pour but de déterminer, de discuter et de débattre les mesures que le MDN et les FAC pourraient prendre afin de réaliser leurs priorités stratégiques pour l'Arctique. Comment établir des relations entre différents cloisonnements administratifs, tant au sein du Ministère et des Forces armées canadiennes (FAC) qu'au sein d'une équipe de la Défense plus vaste, composée de nombreux intervenants? Dans quels domaines devons-nous mener des recherches supplémentaires et mettre de l'avant des idées nouvelles? De plus, comment pouvons-nous regarder au-delà de l'horizon 1 (1 à 5 ans) afin d'anticiper ou d'envisager les tendances susceptibles d'avoir un impact sur l'horizon 2 (5 à 10 ans) et l'horizon 3 (10 à 20 ans)? Alors que de nombreux ateliers réalisés en milieu universitaire se sont penchés sur des questions stratégiques et des cadres politiques et stratégiques généraux, les organisateurs espéraient que les exposés et le large éventail d'experts réunis à cette occasion susciteraient un dialogue plus approfondi sur les voies pratiques à suivre. Par conséquent, leur intention était de jeter les bases de relations entre l'Équipe de la Défense et d'autres intervenants afin de définir et d'aborder des questions complexes susceptibles d'orienter les priorités, les activités et les investissements dans l'Arctique.

Le Bgén **Brian McPherson**, commandant du Collège des Forces canadiennes, a également souhaité la bienvenue aux participants et s'est réjoui du grand intérêt manifesté par les officiers supérieurs, les décideurs et les praticiens sur le terrain.

PSE est l'orientation stratégique du gouvernement du Canada (GC) qui énonce la vision stratégique du MDN et des FAC. Elle décrit avec précision ce que la Défense doit accomplir pour réussir dans un contexte de sécurité imprévisible et complexe. Elle affecte les ressources humaines, matérielles et financières qui permettront à la Défense de mener à bien cette évolution. La formulation des huit missions principales des FAC est un élément fondamental de la politique qui entraînera l'évolution des FAC. L'évolution des FAC grâce à la conception d'une structure des forces permettant de procéder à l'exécution simultanée prescrite des opérations doit toujours être mise au premier plan. Le MDN et les FAC doivent s'assurer d'avoir une Équipe de la Défense composée de la bonne combinaison de forces, représentative de la population et des valeurs canadiennes, disposant des compétences nécessaires et adéquatement équipée.

FAC, Plan de la Défense 2018-2023, p. 2

Discours d'introduction : La PSE et l'Arctique – Aperçu

Dans son discours d'introduction, **Peter Hammerschmidt**, sous-ministre adjoint (Politiques) au MDN, a souligné le caractère opportun de ce thème, compte tenu des conditions arctiques fluctuantes et de l'environnement opérationnel en constante évolution. Les commentaires recueillis lors de rencontres telles que celle-ci appuieront les efforts continus déployés par son équipe en vue de vérifier ses hypothèses et de confirmer si les efforts de mise en œuvre du MDN et des FAC sont orientés dans la bonne direction. Sa macroanalyse du paysage stratégique et politique a servi de base aux discussions qui ont suivi, fournissant un cadre et un contexte essentiels pour le symposium.

La politique de défense du Canada, intitulée *Protection, Sécurité, Engagement*, a été publiée en juillet 2017 à l'issue d'une année et demie de travail concerté d'examen et d'élaboration de politiques, ainsi que de consultations sans précédent réalisées à l'échelle du pays (y compris neuf tables rondes d'experts, dont une consacrée aux questions arctiques, qui s'est déroulée à Yellowknife). Ce processus de consultation a permis aux décideurs de prendre conscience de la valeur et de l'importance de faire appel à un large éventail de points de vue et de perspectives « au-delà de la bulle d'Ottawa », ce qui a éclairé leur réflexion sur les tendances en matière de sécurité au niveau stratégique et sur la façon dont les militaires pourraient s'orienter afin de relever les occasions et les défis dans un environnement mondial en constante évolution. Il a souligné trois tendances centrales :

1. Un retour à la concurrence des grandes puissances, accompagné d'un équilibre évolutif des pouvoirs et de défis pour le système international fondé sur des règles (en particulier en ce qui concerne la Chine et la Russie);
2. L'accélération des changements portant sur la nature et la complexité des conflits, y compris les effets du changement climatique, et l'utilisation croissante de tactiques hybrides par les acteurs étatiques et non étatiques;
3. La rapidité croissante des progrès technologiques, ce qui impose la nécessité de garder la cadence par rapport aux adversaires, mais également de préserver l'interopérabilité avec les

partenaires. Les domaines spatiaux et cybernétiques offrent à la fois des défis et des possibilités en raison de notre expertise et de notre potentiel industriel, et nous devons nous pencher sur les répercussions des technologies émergentes, telles que l'informatique quantique et l'intelligence artificielle, sur un environnement militaire en constante évolution.

Toutes ces tendances se manifestent dans un contexte arctique, ce qui suscite de plus en plus d'intérêt et d'activité dans la région de la part des acteurs étatiques et non étatiques. La tendance la plus évidente concerne les changements climatiques, qui ouvrent l'accès aux ressources naturelles, aux nouvelles routes maritimes et aux nouvelles technologies.

La géopolitique de la région subit des « changements fondamentaux », puisque l'Arctique se trouve au « carrefour international » du changement climatique, de la sécurité, du développement économique, de la navigation et de l'environnement. La Russie considère l'Arctique comme un élément clé de son identité, de son développement économique et de sa sécurité nationale, comme en témoigne l'ampleur de l'activité russe et l'expansion des capacités de ce pays dans la région. La Chine, à titre d'« État quasi arctique » autoproclamé ayant des ambitions mondiales, a produit son premier livre blanc sur l'Arctique plus tôt cette année et a signalé son intention de créer une « Route de la soie polaire ». Ces tendances géopolitiques obligent le gouvernement à assumer des responsabilités accrues dans la région, et les FAC devront jouer un rôle de plus en plus important pour appuyer les autres ministères du gouvernement (AMG) et leurs mandats. Par ailleurs, l'Arctique demeure un élément essentiel du point de vue de la défense continentale. Les États-Unis sont notre « premier partenaire » dans la région, et notre capacité à opérer à leurs côtés est primordiale. La demande croissante exercée sur les FAC pour qu'elles participent à la défense, à la sécurité et à la sûreté dans le Nord exige des capacités accrues, y compris une meilleure connaissance du domaine. Bien que la géographie du Canada soit demeurée intouchée depuis longtemps, ce statut de sanctuaire est en voie de disparition et ne nous offre plus une défense et une protection inhérentes aux tendances susmentionnées.

PSE offre une nouvelle vision de la défense, articulée autour de l'idée de la protection au Canada, de la sécurité en Amérique du Nord et de l'engagement dans le monde. Dans le contexte de l'Arctique, la protection au Canada signifie une présence et une capacité d'intervention accrues dans l'Arctique, ainsi qu'un rôle plus important pour les réservistes. Cet objectif exige des investissements judicieux qui tirent parti des innovations réalisées dans le domaine de la défense. Afin d'assurer sa sécurité en Amérique du Nord, le Canada doit s'impliquer à l'échelle mondiale et s'engager fermement à travailler avec ses alliés.

Pour mettre en œuvre cette nouvelle approche en matière de défense, le Canada doit anticiper les menaces émergentes, s'adapter aux circonstances changeantes et agir de façon efficace. Puisqu'il est particulièrement difficile d'*anticiper* les menaces émergentes dans l'Arctique, de nouveaux modes de pensée doivent être adoptés afin de trouver des solutions novatrices aux défis entourant les efforts conjoints de recherche et de partage de renseignements, de surveillance et de reconnaissance. Bon nombre de ces activités doivent être adaptées aux exigences et aux réalités environnementales de l'Arctique. Il est également nécessaire de faire preuve de créativité pour *s'adapter* à des conditions qui évoluent rapidement (particulièrement en ce qui concerne le changement climatique) dans une région où les infrastructures sont limitées. Enfin, une formation et un équipement appropriés sont essentiels en vue d'*agir* de façon décisive en s'appuyant sur des capacités efficaces. Ainsi, la PSE décrit cinq initiatives principales dans l'Arctique :

106. Accroître la mobilité, la portée et la présence des Forces armées canadiennes dans le Nord canadien afin d'appuyer les opérations, les exercices et la capacité de rayonnement des Forces armées canadiennes dans la région.
107. Aligner la Zone d'identification de la défense aérienne du Canada (CADIZ) à notre espace aérien souverain.
108. Améliorer et augmenter l'instruction et l'efficacité des Rangers canadiens dans le but de rehausser leurs capacités fonctionnelles au sein des Forces armées canadiennes.
109. Collaborer avec les États-Unis sur le développement de nouvelles technologies destinées à améliorer la surveillance et le contrôle de l'Arctique, notamment le renouvellement du Système d'alerte du Nord.
110. Mener des exercices conjoints avec nos alliés et nos partenaires dans l'Arctique, et contribuer au renforcement de la connaissance de la situation et des moyens d'échange d'information dans la région, notamment avec l'OTAN.

Le Canada fait face à divers défis dans la mise en œuvre des 111 nouvelles initiatives de la PSE, dont bon nombre sont directement ou indirectement liées à l'Arctique. Compte tenu des attentes accrues du gouvernement du Canada à l'égard de cette politique, la crédibilité du MDN est liée à sa capacité de la mettre en œuvre. Le ministère a déjà fait progresser plusieurs initiatives, notamment l'alignement de la Zone d'identification de la défense aérienne du Canada (CADIZ) à l'espace aérien souverain du Canada et à ses approches; l'expansion de la présence et de la portée régionales des FAC dans l'Arctique (qui est essentielle pour intervenir dans la région arctique, protéger et défendre le Canada et l'Amérique du Nord, et dissuader les menaces potentielles); l'élaboration d'un plan de campagne de l'Arctique, et la progression du projet de navires de patrouilles extracôtiers de l'Arctique (le NCSM *Harry DeWolf* a été baptisé la semaine précédente et la MRC devrait le recevoir en 2019). La collaboration avec les alliés permettra d'accroître le nombre de partenaires avec lesquels le Canada peut travailler et partager de l'information (améliorant ainsi sa connaissance de la situation) dans le Nord. Par exemple, l'OTAN revitalise la capacité de ses membres à travailler ensemble et à partager l'information, non seulement dans l'Arctique nord-américain, mais aussi dans l'Arctique européen. Le Canada a accueilli une réunion de l'Assemblée parlementaire de l'OTAN à l'automne 2017; celle-ci s'est déroulée dans notre région Arctique et comportait des exposés présentés par divers responsables et universitaires canadiens. Comme l'a souligné M. Hammerschmidt, l'objectif n'est pas de militariser l'Arctique, mais de faire en sorte que le niveau de tension soit le plus faible possible – ce qui constitue un défi, compte tenu de la capacité de la Russie à projeter sa puissance dans l'Arctique et des difficultés à isoler la région de ce qui se passe dans l'Atlantique Nord, en Europe du Nord et dans le monde.

En ce qui concerne l'avenir, le SMA(Pol) a souligné l'ambitieux programme d'investissements du Canada portant sur ses capacités dans l'Arctique. Celui-ci comprend notamment un engagement renforcé à l'égard des navires de patrouilles extracôtiers de l'Arctique, une installation de mouillage et de ravitaillement à Nanisivik, une nouvelle flotte d'avions de chasse pour remplacer les CF-18, une famille de véhicules terrestres conçus pour les opérations arctiques, et le remplacement des CP-140 Aurora et des aéronefs de SAR à voilure fixe. Les investissements dans les nouvelles technologies portent sur la mission Constellation RADARSAT, de nouvelles communications par satellite robustes dans l'Arctique (destinées à placer le Canada à l'avant-garde du développement technologique dans ce domaine) et l'acquisition de véhicules pilotés à distance pour appuyer la surveillance continue dans l'Arctique.

Malgré ces initiatives, M. Hammerschmidt a fait remarquer qu'il reste « beaucoup de chemin à parcourir » pour mettre pleinement en œuvre la politique de défense du Canada. Que signifie le fait d'accroître la présence dans l'Arctique? Doit-il s'agir d'une présence physique ou peut-on envisager d'autres solutions? Comment pouvons-nous travailler efficacement avec les peuples du Nord pour assurer la sécurité et répondre aux besoins sur le plan communautaire? Quel rôle le secteur privé peut-il jouer en matière d'innovation et d'investissement dans le Nord? Nos hypothèses sont-elles justes? Nous travaillons actuellement à la mise en œuvre de l'Horizon 1 (1 à 5 ans), mais à quoi ressemblent l'Horizon 2 (5 à 10 ans) et l'Horizon 3 (10 à 20 ans)? La politique PSE s'étend sur vingt ans, soit le temps nécessaire pour réaliser des investissements prudents à long terme. Cet horizon temporel prolongé signifie également que le MDN et les FAC doivent revoir leurs hypothèses de façon continue.

Dans la dernière partie de son discours d'ouverture, M. Hammerschmidt a abordé d'autres aspects entourant l'élaboration des politiques en cours. Premièrement, le MDN participe activement à l'élaboration conjointe du Cadre stratégique pour l'Arctique du gouvernement du Canada, qui établit une vision nationale jusqu'en 2030. Bien que le développement économique, la cohésion sociale et l'environnement constituent des priorités, le Cadre stratégique pour l'Arctique comportera également un important chapitre sur la défense et la sécurité – un aspect que les habitants du Nord, et non le Cabinet, ont insisté pour inclure en tant qu'aspect clé de la politique canadienne dans l'Arctique puisque, sans sécurité, il est impossible de faire progresser les questions de développement et de cohésion sociale. Deuxièmement, M. Hammerschmidt a souligné l'engagement continu du gouvernement à investir dans la défense du continent. Quelles devraient être nos priorités à la lumière de notre partenariat durable avec les États-Unis? Le NORAD demeure aussi pertinent aujourd'hui qu'il l'était il y a soixante ans, et les initiatives de modernisation sont toujours en cours de définition, compte tenu de la nécessité de moderniser le Système d'alerte du Nord qui deviendra désuet en 2020, afin de fournir une alerte avancée en cas de menace aérospatiale.

Discussions à la suite du discours d'introduction

Les discussions qui ont suivi le discours d'introduction ont porté sur plusieurs thèmes et questions clés :

- Quelle mission les FAC souhaitent-elles accomplir dans l'Arctique? Comment peut-on passer de la phase de concepts à la phase de conception et, si l'objectif n'est pas de « militariser » l'Arctique, que signifie le fait de « mobiliser des forces » dans la région plutôt que d'y envoyer des troupes, dans une perspective de conception? Les FAC ont déjà la capacité de réagir à une catastrophe aérienne majeure (CATAIR), mais qu'en est-il des catastrophes plus importantes? Le prépositionnement d'équipement est essentiel, mais vu l'immensité du Nord canadien, comment devrions-nous nous y prendre à l'extérieur des grands centres? La mobilité et la connaissance de la situation sont essentielles dans le cadre de toute voie à suivre.
- Les FAC doivent être agiles et anticiper les menaces, mais qu'advient-il si nous passons d'un environnement de menace faible ou moyenne à un environnement de menace élevée? Les investissements prévus nous permettent-ils de répondre à un tel scénario? PSE promet une injection massive d'investissements tout au long de la durée de la politique afin de renouveler et de revitaliser les capacités de base des FAC, notamment en ce qui concerne les avions-chasseurs modernes et la connaissance du domaine. Ceux-ci ont pour but de fournir une base solide

essentielle à la flexibilité et à l'adaptabilité, au même titre que les investissements stratégiques dans les nouvelles technologies.

- Quelles synergies pourraient être créées entre le MDN, les AMG et le secteur privé? Par exemple, la mine Mary River de Baffinland emploie 2 000 travailleurs de partout au pays et, cette année, 70 navires de taille Panamax voyageront à destination et en provenance de son port de Milne Inlet. Comment le gouvernement peut-il bénéficier de l'expérience et de l'expertise d'entreprises compétentes du secteur privé qui travaillent tout au long de l'année dans un environnement à risque élevé et dont le modèle d'affaires est rentable? Les tentatives visant à créer des synergies avec le gouvernement n'ont connu que peu de succès. Comment établir des ponts entre les différents silos ou démanteler ces silos afin de favoriser une plus grande collaboration entre les secteurs public et privé?
- Comment les infrastructures du MDN et des FAC et les investissements sociaux réalisés par ces entités dans le Nord profiteront-ils aux propriétaires fonciers et aux détenteurs de droits du Nord? Comme l'a fait remarquer un autochtone du Nord, il est essentiel d'adopter une approche « avec nous, pour nous ». Comment les militaires envisagent-ils de s'engager auprès des gouvernements autochtones hautement compétents dans le Nord, dans une optique de création collaborative? La modernisation du NORAD et le remplacement du Système d'alerte du Nord (NWS) ainsi que les besoins d'établir de nouvelles bases dans le Nord représentent des investissements dans l'infrastructure physique à court terme. Sur le plan social, les Rangers canadiens sont un atout important des FAC et du gouvernement du Canada, et ce dans l'ensemble du Nord, tout comme le programme des Rangers juniors canadiens. Les efforts déployés au cours des deux dernières années pour élaborer conjointement le Cadre stratégique pour l'Arctique et le Nord ont mis en lumière les avantages et les défis associés à ce modèle.
- Comment le Canada et les États-Unis peuvent-ils relever le défi commun lié aux initiatives de ressourcement dans l'Arctique? Dans la mesure où les États-Unis considèrent l'Alaska comme le « théâtre d'une économie de ressources » qui n'attire pas d'importantes ressources, quelles sont les possibilités de coopération binationale et de partage des ressources supplémentaires en ce qui concerne le NORAD ou d'autres plateformes? Comment pouvons-nous coopérer pour contrer les menaces dans d'autres domaines qui ne relèvent pas du NORAD – comme l'espace, le cyberspace, la terre et la mer?

Séance 1 : Établir le contexte de l'Arctique : considérations géostratégiques, facteurs géopolitiques et priorités nationales

Président : Capitaine honoraire (Marine) Tom Paddon, président, Baffinland Iron Mines Ltd.

Experts :

- Rob Huebert, Ph. D., professeur agrégé, Science politique, Université de Calgary
- Wayne Walsh, directeur général, Politique stratégique du Nord, Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada
- Jutta Wark, Division des affaires circumpolaires, Affaires mondiales Canada
- Contre-amiral Brian Santarpia, chef d'état-major responsable des opérations, Commandement des opérations interarmées du Canada

Présentation de la séance

Protection, Sécurité, Engagement (PSE) souligne l'importance de l'Arctique pour le Canada, tant sur le plan culturel qu'économique, ainsi que les changements environnementaux, économiques et sociaux rapides que vit la région. Bien que ces changements offrent des possibilités, ils ont également engendré de nouveaux défis en matière de défense, de sûreté et de sécurité. Pour relever ces défis et « réussir dans un contexte de sécurité imprévisible et complexe », PSE s'engage dans un ambitieux programme de construction navale, d'amélioration des capacités et de mise à niveau technologique afin d'améliorer la connaissance de la situation, les communications et la capacité d'opération des FAC dans l'Arctique. La PSE souligne également que la région de « l'Arctique est un carrefour international important où se croisent des questions de changement climatique, de commerce international et de sécurité internationale ». Plutôt que de faire la promotion d'un discours de concurrence inhérente ou de conflit imminent, la politique précise que « les États de l'Arctique collaborent depuis longtemps sur des questions économiques, environnementales et sécuritaires, par l'entremise notamment du Conseil de l'Arctique, l'organe principal de coopération dans la région. Tous les états de l'Arctique ont un intérêt durable à l'égard de la poursuite de cette collaboration productive ».

Le président du groupe d'experts, le Capv honoraire **Tom Paddon**, a souligné que, concernant la mise en valeur des ressources, le secteur privé doit assurer le rendement du capital investi, mais surtout, le développement doit être bénéfique pour le Nord et pour le Canada. La même logique s'applique à la politique gouvernementale. Au cours de cette séance, les experts ont situé les intérêts de la PSE ainsi que ceux du MDN et des FAC dans l'Arctique, dans le contexte des politiques mondiales, circumpolaires et nationales. Les conférenciers ont présenté des points de vue sur les effets de la reprise de la concurrence stratégique entre la Russie et les États-Unis sur la défense, la sécurité et la politique étrangère du Canada dans l'Arctique. Ils ont expliqué les efforts continus visant à élaborer conjointement le Cadre stratégique pour l'Arctique et le Nord du Canada et ont relevé de fortes concordances entre les priorités de la PSE et les stratégies plus vastes du Canada dans l'Arctique. Cette séance d'ouverture a également abordé de nombreux thèmes qui feront l'objet de discussions subséquentes, notamment l'évolution du rôle du

NORAD dans les secteurs de l'aérospatiale et de la défense maritime; la capacité et la volonté de la Russie de projeter sa puissance dans la région; le retour à une politique des grandes puissances; l'évolution du rôle de l'OTAN dans la région; et la façon dont les FAC peuvent et doivent collaborer avec leurs alliés et partenaires afin de relever les défis stratégiques et opérationnels créés par les changements climatiques et les réalités géopolitiques changeantes dans le Nord.

Le groupe d'experts

Rob Huebert, Ph. D., régulièrement invité à prendre la parole sur les questions de l'Arctique, a lancé le groupe d'experts en partageant son point de vue sur les conséquences de ce qu'il a appelé le « New Arctic Strategic Triangle Environment » (nouveau triangle stratégique de l'Arctique) ou NASTE (prononcé « nasty »). Soulignant que les FAC doivent faire preuve d'agilité afin de s'adapter à un contexte géopolitique en rapide évolution, M. Huebert a insisté sur le fait que les menaces ne *viendront* pas à l'horizon 2 ou 3, puisqu'elles sont déjà présentes à l'heure actuelle. Il a rejeté le point de vue émis par certains commentateurs qui suggèrent que l'« exceptionnalisme arctique » signifie que la région devrait être considérée comme une zone spéciale, isolée du reste du système international. Selon lui, les Canadiens et leurs alliés ont eu de la chance dans les années 1990, lorsqu'ils ont anticipé une zone de paix au moment où la Russie était trop faible pour agir dans l'Arctique et où la Chine était relativement désintéressée. Toutefois, l'Arctique ne se trouve pas « dans une bulle » en ce qui concerne la sécurité environnementale, les défis sociaux ou les piètres indicateurs de santé et de bien-être. Malgré l'espoir normatif d'un Arctique pacifique, M. Huebert a souligné qu'en raison de la réalité géopolitique arctique, nous sommes confrontés au risque de nous diriger aveuglément vers un « dangereux désastre », puisque nous avons accepté le mantra selon lequel l'Arctique est une région où règne un faible niveau de tensions.

M. Huebert a fait remarquer que la position géographique du Canada, situé au centre du triangle de pouvoir géopolitique qui se redessine entre la Russie, la Chine et les États-Unis, constitue la source du problème. La Russie cherche activement à obtenir un statut de grande puissance en ayant recours à des tactiques de guerres hybrides et d'ingérence politique destinées à miner la solidarité occidentale et les systèmes de gouvernance démocratique. La Chine, a-t-il soutenu, s'engage quant à elle sur une voie qui va à l'encontre de nos intérêts mondiaux. Ses dépenses de défense sont maintenant les deuxièmes en importance au monde, et les Chinois s'ingèrent activement dans les questions de gouvernance et l'activité économique par le biais de guerres de l'information et d'investissements dans des actifs stratégiques. La troisième partie du triangle est formée par l'administration Trump aux États-Unis qui ne respecte pas les « relations privilégiées » entre nos pays et affiche une mentalité gagnant-perdant, celle-ci représentant des défis pour notre sécurité si les États-Unis considèrent simplement le Canada comme un autre état concurrent.

Poursuivant son explication de cette dynamique du pouvoir, M. Huebert a suggéré que la décision de la Russie en 2008 de rétablir la dissuasion stratégique et d'affirmer le contrôle hégémonique régional de l'Arctique a favorisé l'arrivée d'un environnement géopolitique arctique « NASTE ». La Fédération de Russie a confié sa force de dissuasion stratégique à la Flotte du Nord, ses bases et ses défenses ont été

renforcées, et ses capacités militaires se sont considérablement développées. L'intention de la Russie est de perturber l'OTAN, ce qui a des répercussions dans l'Arctique. M. Huebert prédit que lorsque les Finlandais et les Suédois feront finalement une déclaration officielle quant à leur intention d'adhérer à l'OTAN, « nous nous dirigerons vers une période très trouble » au cours de laquelle « la Russie créera des problèmes partout, y compris en Arctique ».

Les Chinois ont exprimé un intérêt plus concerté pour l'Arctique depuis 1999. Bien qu'ils respectent actuellement les règles, ils insistent pour être inclus dans les systèmes de gouvernance de l'Arctique. La notification de leur intention de développer une capacité navale en eaux vives, selon M. Huebert, s'est traduite par leur transit dans les îles Aléoutiennes et leurs visites des pays nordiques en 2015. Si les Chinois ont l'intention de rivaliser avec les Américains pour le contrôle naval, a insisté M. Huebert, ils devront développer une capacité arctique. Certains de leurs sous-marins récents seront-ils en mesure de naviguer sous la glace? Qu'est-ce que cela pourrait signifier pour la stabilité de l'Arctique? M. Huebert nous encourage à imaginer un avenir arctique de plus en plus complexe et instable, où se croisent de nombreux sous-marins chinois, russes et américains.

En adoptant une politique isolationniste, les États-Unis ont changé leur conception des frontières et conçoivent désormais le monde selon une optique de propositions « gagnant-perdant ». Le déclin de la confiance américaine en l'OTAN et de l'importance qui lui est accordée est déconcertant, et M. Huebert se demande (malgré l'insistance de longue date du gouvernement canadien pour que nos différends frontaliers bilatéraux soient bien gérés) combien de temps s'écoulera avant que le Canada ne soit confronté à une contestation américaine de sa position juridique sur le passage du Nord-Ouest et du recoupement des revendications quant à certaines parties de la mer de Beaufort?

Comment le Canada se prépare-t-il à faire face à un environnement « NASTE »? Comment gérons-nous nos frontières avec les États-Unis et comment les protégeons-nous? « Les nouvelles technologies signifient que les frontières doivent être repoussées en ce qui a trait à la connaissance du domaine », a expliqué M. Huebert, et « nous devons être en mesure de protéger nos frontières » des nouvelles capacités hypersoniques russes et chinoises. « Nous devons mener ces activités de façon autonome, de même qu'au sein du NORAD », a-t-il souligné. Il est essentiel d'accroître notre connaissance du domaine maritime dans l'Arctique. « Nous avons les moyens d'y parvenir, mais nous avons maintenant besoin d'une capacité opérationnelle », a insisté M. Huebert. « Nous ne devrions plus dépendre des États-Unis à l'avenir – nous devons faire preuve de maturité et reconnaître que nous sommes confrontés à une situation qui sera parmi les plus difficiles que nous n'ayons jamais connu ». Pour ce faire, il est essentiel que le mode de pensée adopté par le Canada passe de la « cognition tactique » à une conscience stratégique plus profonde et plus large, où les Canadiens « cessent de faire du somnambulisme dans l'Arctique » et commencent à penser de façon stratégique en tant que *Canadiens*.

Wayne Walsh, directeur général des Politiques stratégiques du Nord au ministère des Relations Couronne-Autochtones et des Affaires du Nord Canada (RCAANC), a commencé son allocution en

posant la question suivante : « Que signifie le développement du Nord au XXI^e siècle? » En 2016, le gouvernement Trudeau a annoncé son intention de remplacer la [Stratégie pour le Nord du Canada](#) (2009) et l'[Énoncé de la politique étrangère du Canada pour l'Arctique](#) (2010) par un nouveau cadre stratégique pour l'Arctique et le Nord du Canada qui intégrerait divers aspects nationaux et internationaux. Reposant sur le principe du développement conjoint avec les habitants du Nord, les gouvernements territoriaux et provinciaux, les Premières nations, les Inuits et les Métis, cette initiative pangouvernementale a nécessité une collaboration sans précédent entre 33 ministères fédéraux (dont le MDN, Affaires mondiales Canada, Transports Canada, Environnement et Changement climatique Canada et Savoir polaire Canada), de même que des partenariats avec les habitants du Nord et d'autres intervenants pour faire avancer le processus décisionnel. Cette approche s'appuie sur la nécessité reconnue d'élaborer des politiques qui vont au-delà des approches traditionnelles en matière de consultation. « L'époque où l'on rédigeait des documents d'orientation et où l'on parcourait la ville afin d'obtenir des commentaires est révolue », explique M. Walsh. « Nous avons été chargés d'élaborer un cadre stratégique et une vision par les habitants du Nord et pour les habitants du Nord ».

La vaste stratégie participative menée par le gouvernement a notamment inclus des tables rondes, des présentations écrites et un outil de participation en ligne, ce qui a permis d'obtenir une quantité considérable de commentaires sur les politiques nationales et internationales. M. Walsh a expliqué comment, au fil des consultations, les fonctionnaires ont entendu sans relâche le message voulant que « la réalité et le cadre doivent être centrés sur les gens qui vivent et travaillent dans l'Arctique. Nous avons aussi fait du somnambulisme dans l'Arctique en ce qui concerne les réalités sociales et économiques; nous devons désormais reconnaître ces réalités et y faire face ». Le nouveau cadre (de travail) identifie six domaines thématiques clés :

- L'éducation, le développement des compétences et le renforcement des capacités ouvriront des perspectives économiques.
- Les investissements réalisés dans les infrastructures sociales, de transport, d'énergie et de connectivité appuient toutes les priorités.
- Les changements climatiques sont une réalité vécue dans l'Arctique canadien, et ils ont des répercussions sur tous les secteurs.
- La science et le savoir autochtone peuvent et doivent être réunis.
- Les sphères nationale et internationale ne peuvent être considérées de façon isolée.
- La sécurité, la sûreté et la défense sont liées au bien-être économique, social et environnemental des habitants du Nord.

Élaboration et mise en œuvre collaboratives : une façon différente de travailler ensemble

L'engagement du gouvernement du Canada à l'égard de l'élaboration collaborative :

- reconnaît la nécessité de s'engager et de participer à l'élaboration de politiques qui vont au-delà des approches traditionnelles en matière de consultation;
- reflète l'évolution de la gouvernance nationale dans les régions de l'Arctique et du Nord du Canada;
- exige de la souplesse et de l'adaptabilité en ce qui concerne les processus et les échéanciers;
- vise à établir et à développer des relations susceptibles de servir de levier pour appuyer la mise en œuvre de la politique à long terme.

Ces domaines thématiques sont tous regroupés au sein d'une approche centrée sur les personnes. Le bien-être des gens et des collectivités fait partie intégrante du Cadre et du leadership mondial du Canada dans l'Arctique. Par exemple, si l'on souhaite améliorer la sécurité alimentaire, il est essentiel de se pencher sur la sécurité du revenu et les infrastructures. Comment aborder ces questions? Par le biais du développement économique, qui nécessite à la fois des initiatives en matière d'éducation et d'infrastructures. Pour atteindre les résultats escomptés, la façon dont le gouvernement fait les choses est aussi importante que ce qu'il fait. Par conséquent, la collaboration et le partenariat reposent sur l'idée que les habitants du Nord sont les mieux placés pour prendre des décisions dans les domaines qui les touchent. Les partenariats entre les Autochtones et la Couronne sont essentiels pour combler les écarts socioéconomiques et progresser ensemble, et le potentiel économique du Nord devrait être développé dans l'intérêt des habitants du Nord.

M. Walsh a expliqué que le domaine thématique portant sur la sécurité, la sûreté et la défense a été ajouté comme priorité d'élaboration conjointe à la suite des consultations, certaines ayant pris la forme d'« interventions très passionnées » sur le caractère essentiel de ces composantes pour relever les défis qui découlent des changements croissants entourant l'accessibilité de l'Arctique. Les relations et la collaboration avec les collectivités locales, les organisations autochtones et les gouvernements territoriaux et provinciaux doivent être cohérentes et durables, ce qui n'a pas toujours été le cas. « L'histoire de l'Extrême-Arctique a été marquée par l'exercice de la souveraineté en soulignant l'existence d'Inuits dans les collectivités isolées du Nord », a souligné M. Walsh. « Les gens du Nord nous ont dit : "Nous sommes d'accord pour être reconnus comme porte-drapeau, mais pourquoi devrions-nous le faire dans la pauvreté?" ». Malheureusement, la plupart des Canadiens font preuve de naïveté en ce qui concerne le contexte arctique canadien, et Walsh a avancé la théorie selon laquelle le quatrième côté du triangle de Huebert représente les réalités auxquelles font face les collectivités du Nord canadien. « Nous ne pouvons pas regarder vers l'extérieur sans aussi regarder vers l'intérieur », a-t-il souligné. Il est primordial de comprendre les réalités intérieures pour situer l'Arctique canadien et son cadre stratégique dans un contexte mondial.

Le ministre fédéral et la population demandent aux fonctionnaires de faire preuve d'audace, a expliqué M. Walsh, dans le but de créer un cadre qui fournira une orientation stratégique globale aux priorités, aux activités et aux investissements du gouvernement du Canada dans l'Arctique, à l'horizon 2030. « Les habitants du Nord demandent un exercice d'édification de la nation », et l'équipe du gouvernement vise à mettre en place un cadre stratégique qui articulera l'ambition du Canada pour l'Arctique tant au pays qu'à l'étranger. Les habitants du Nord souhaitent connaître la réponse du Canada aux ambitions de la Chine et de la Russie dans l'Arctique et, inversement, le monde s'intéresse à la façon dont le Canada articule sa vision de l'Arctique. « Tout cela n'aura pas de sens si nous ne reconnaissons pas les réalités du Nord et si nous n'établissons pas ensuite une feuille de route sur la façon d'atteindre un avenir meilleur », a conclu M. Walsh. Cette observation est directement liée aux processus de réconciliation entre la Couronne et les Autochtones.

Jutta Wark, directrice des Relations nordiques et polaires à Affaires mondiales Canada, a commencé son exposé par la question suivante : nos outils de politique étrangère sont-ils appropriés et adéquatement combinés pour relever les défis auxquels nous sommes confrontés? Comment ces outils trouvent-ils leur application dans le Nord, au sein de la région circumpolaire et à l'échelle mondiale? Elle

a souligné que les frontières entre ce qui relève de la sûreté, de la sécurité et de la défense et ce qui relève du commerce, de l'investissement, du développement, de la politique économique et de la politique étrangère sont de plus en plus floues et se rejoignent de manière plus complexe. Il s'agit d'un aspect important, dans un contexte où le Canada souhaite se repositionner comme un chef de file dans l'Arctique.

Établissant un contexte général, Mme Wark a souligné qu'il n'existe pas de vide juridique dans l'Arctique. La région arctique jouit d'une gouvernance sophistiquée et bien établie par rapport à d'autres régions du monde. La Convention des Nations Unies sur le droit de la mer (UNCLOS), le Code polaire, la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques et la Convention sur la diversité biologique prévoient des mécanismes pour collaborer avec les autres États de l'Arctique et le reste du monde. L'[Accord international pour la prévention d'activités non réglementées de pêche en haute mer dans le centre de l'océan Arctique](#), signé la semaine précédente, témoigne d'une approche proactive pour résoudre les problèmes qui n'existent pas encore, démontrant l'engagement de cinq États arctiques, de quatre pays asiatiques et de l'Union européenne (UE) à prévoir et étudier des scénarios susceptibles de se concrétiser lorsque la pêche deviendra une option viable dans la région.

Malgré l'absence d'une menace militaire conventionnelle immédiate dans l'Arctique canadien, nous devons néanmoins être prêts. Les consultations sur le Cadre stratégique pour l'Arctique et le Nord ont réaffirmé que les interlocuteurs nordiques et autochtones sont préoccupés par les questions relatives à la sûreté, à la sécurité et à la souveraineté, à l'heure où les eaux arctiques s'ouvrent. La préparation constitue un élément clé. Les Canadiens et les partenaires internationaux ont consacré une réflexion importante à la recherche et au sauvetage, aux catastrophes aériennes majeures (CATAIR) ou aux désastres maritimes (MAJMAR) ainsi qu'aux interventions en cas de déversement d'hydrocarbures, mais nous avons eu la chance, jusqu'à présent, de ne pas avoir à utiliser certains de ces instruments ou capacités en réponse à un incident majeur.

Le Conseil de l'Arctique est notre principale tribune multilatérale, offrant aux participants permanents (PP) – qui représentent les peuples autochtones transnationaux – une occasion directe d'influer sur les politiques. À titre de participants permanents, les peuples autochtones du Nord entretiennent de solides relations de travail avec le gouvernement du Canada par l'entremise du Comité consultatif du Conseil de l'Arctique. Mme Wark a souligné que le Conseil de l'Arctique constitue une ressource pour les personnes qui travaillent dans les domaines de la défense et de la sécurité, car cet organisme effectue un excellent travail de synthèse des données et des connaissances qui nous aident à comprendre la dynamique de l'Arctique (notamment les données sur les changements climatiques et environnementaux qui ont de fortes répercussions sur les enjeux de défense et de sécurité). La lecture des évaluations du Conseil de l'Arctique sous l'angle de la sécurité peut aider à déterminer les principaux enjeux et défis à venir. Les efforts déployés par le Conseil de l'Arctique pour intégrer le savoir autochtone aux évaluations, facilitant ainsi l'accès à cette source d'information, constituent « un bon point de départ pour la réconciliation », et il est essentiel que le Canada tienne compte de ces points de vue autochtones dans l'élaboration des scénarios futurs.

Bien que le mandat du Conseil de l'Arctique exclue expressément les domaines de la défense et de la sécurité, la ligne de démarcation est plus floue dans la pratique, comme l'indiquent l'[Accord de](#)

[coopération en matière de recherche et de sauvetage aériennes et maritimes dans l'Arctique](#) (2011) et l'[Accord de coopération en matière de préparation et d'intervention en cas de pollution marine par les hydrocarbures dans l'Arctique](#) (2013), négociés sous les auspices du Conseil de l'Arctique, ainsi que les recommandations issues du Forum des garde-côtes de l'Arctique, qui sont le fruit des travaux du Conseil. Affaires mondiales Canada et le ministère de la Défense nationale ont l'occasion de collaborer plus étroitement pour élaborer les positions du Canada, tant sur le plan multilatéral que bilatéral. Parmi les États de l'Arctique, un travail doit être accompli afin d'améliorer la coopération avec les États-Unis en matière de défense continentale. Malgré les tensions actuelles avec la Russie, nous poursuivons notre collaboration sur les questions d'intérêt commun dans le cadre du Conseil de l'Arctique, notamment en ce qui concerne la sécurité alimentaire, la science et le pergélisol. Le Canada ouvre également des dialogues avec des États non arctiques ayant des intérêts émergents dans la région (comme la Chine, le Japon, la Corée et Singapour), la coopération scientifique étant un intérêt commun clé, tout comme le commerce et l'investissement dans le potentiel de ressources de l'Arctique. Affaires mondiales Canada a désormais intégré des responsabilités relatives aux relations bilatérales avec les cinq pays nordiques au sein de la Direction des relations nordiques et polaires, ce qui permet une meilleure concertation. Dans cette optique, une question clé à examiner consiste à déterminer comment le fait de pivoter vers des relations bilatérales pourrait permettre au Canada de tirer parti de ces relations pour combler les lacunes dans la région (p. ex., dans les domaines de l'éducation, de la santé et de l'économie).

Le point de vue du Canada sur la sécurité dans l'Arctique

- Aucune menace militaire immédiate dans la région de l'Arctique, mais nécessité d'exercer une surveillance continue;
- Engagement à travailler avec les pays voisins pour faire en sorte que l'Arctique demeure une zone de paix et de stabilité;
- Préoccupations accrues liées à la sûreté et à la sécurité dans la région, en raison de l'augmentation de la circulation et de la présence étrangère;
- Importance de la préparation, notamment pour les opérations de recherche et de sauvetage, les catastrophes maritimes, les interventions en cas de déversement d'hydrocarbures, etc.

Mme Wark a décrit le Cadre stratégique pour l'Arctique et le Nord comme une occasion importante pour le Canada de faire preuve d'ambition et de se repositionner comme chef de file de l'Arctique. La démarche d'élaboration conjointe s'est révélée un processus intéressant et novateur, bien qu'« un peu moins complexe sur le plan des affaires internationales » puisque la participation au Conseil consultatif du Conseil de l'Arctique a déjà facilité l'accès aux perspectives du Nord. La décision de lier les aspects nationaux et internationaux du Cadre stratégique reflète le profond sentiment que, si le Canada souhaite devenir un chef de file mondial de l'Arctique, « nous devons mettre de l'ordre dans nos propres affaires ». Les détails sur la façon dont le Canada cherchera à se positionner en tant que leader restent à confirmer, mais les initiatives suivantes ont été proposées :

- Mettre en œuvre des efforts visant à « renforcer » le groupe de travail sur le développement durable du Conseil de l'Arctique (qui souffre d'un sous-financement chronique);
- Rationaliser la mobilité transfrontalière des Autochtones (Yukon-Alaska et Baffin-Groenland);

- Mettre davantage l'accent sur le commerce et l'investissement dans le Nord, et déterminer la façon de miser sur les outils commerciaux et d'harmoniser ceux-ci afin de répondre aux besoins du Nord (possiblement par l'entremise d'une commission commerciale spécialisée);
- Déposer la présentation du Canada sur les limites extérieures du plateau continental dans l'océan Arctique;
- Mettre à jour les données permettant de mesurer les limites des eaux canadiennes dans l'Arctique.

Le dernier expert, le **contre-amiral Brian Santarpia, chef d'état-major responsable des opérations au COIC**, a commencé son allocution en soulignant que les FAC n'élaborent et ne préconisent pas de politiques – elles élaborent des options stratégiques auxquelles les décideurs supérieurs peuvent donner suite. Le COIC traite l'Arctique comme un théâtre d'opérations et a donc regroupé ses interventions en une seule activité qui se déroule toute l'année, soit l'opération NANOOK. Compte tenu des défis liés à une présence militaire, la décision de traiter ces activités comme une opération permet aux FAC de se concentrer davantage sur l'ensemble des variables requises pour appuyer les missions sur place. Le contre-amiral Santarpia a expliqué que si l'on souhaite avoir recours à la force dans l'Arctique, des capacités doivent être préalablement développées, ce qui prend du temps. La distance et le temps sont des réalités implacables qui doivent être reconnues à tous les niveaux, de la planification à l'exécution. De plus, le partage du fardeau est essentiel dans l'Arctique, raison pour laquelle les investissements devraient être multifonctionnels et produire de multiples avantages – non seulement pour le MDN, mais aussi pour les autres ministères et les collectivités du Nord.

En ce qui concerne les ensembles de missions effectuées par les FAC, le contre-amiral Santarpia a cité un récent témoignage du commandant adjoint du COIC, le Mgén William Seymour, qui a réitéré que le Canada ne fait pas face à une menace militaire imminente dans l'Arctique, mais que les pays sont en mesure de nous défier s'ils le souhaitent. Parce que menace = capacité + intention, la capacité et l'intention sont nécessaires pour qu'une action soit catégorisée comme étant une menace. L'absence d'intention hostile signifie qu'il n'existe pas de menace à l'heure actuelle. Néanmoins, le MDN et les FAC doivent fournir des options militaires en vue de contrer une éventuelle capacité étrangère, qu'une menace soit présente ou non. Aucun pays n'a l'intention d'envahir ou d'occuper le Nord canadien (ce qui est invraisemblable étant donné les défis de maintien en puissance), mais d'autres pays pourraient utiliser notre région arctique contre nos intérêts. En outre, compte tenu de l'approche à 360 degrés adoptée par l'OTAN, un conflit international (par exemple en Europe de l'Est) pourrait très bien se propager dans l'Arctique. Qui plus est, la Russie améliore continuellement ses capacités, et elle n'a pas besoin d'être présente dans l'espace aérien canadien pour utiliser cet espace aérien contre nous. Par exemple, un adversaire étranger pourrait lancer un missile à partir de son territoire national au-dessus de l'Arctique dans le cadre d'une stratégie mondiale visant à détourner notre attention d'autres parties du monde ou à réduire la pression sur un autre théâtre. Par conséquent, le MDN et les FAC doivent fournir des options permettant de faire face à ces risques.

Le COIC travaille en étroite collaboration avec le NORAD pour prévoir les menaces aérospatiales, y faire face et fournir les alertes maritimes adéquates. Grâce à cette relation solide, résiliente et établie depuis 60 ans, les Canadiens sont prêts à travailler de concert avec leurs homologues américains – et ce partenariat de longue date devrait permettre de surmonter toute tempête politique entre les deux pays. Dans l'Arctique canadien, les Rangers canadiens fournissent des renseignements de première main sur ce

qui se passe et offrent souvent une capacité de première intervention en cas d'urgences de type SAR et autres urgences nationales. Le 1^{er} Groupe de patrouille des Rangers canadiens compte environ 1 850 Rangers qui patrouillent dans plus de 60 collectivités nordiques et leur apportent un soutien. L'intervention en cas d'écrasement d'avion (CATAIR) dans le Grand Nord est une activité particulièrement difficile, mais il s'agit d'un mandat important et les FAC recevront 16 nouveaux appareils C295W SAR à voilure fixe qui leur seront livrés entre 2019 et 2022. Le Centre de formation des Forces canadiennes dans l'Arctique, situé à Resolute, possède des installations pouvant accueillir jusqu'à 140 personnes et entreposer de l'équipement. De plus, les FAC comptent quatre unités d'intervention immédiate (UII) et quatre groupes-compagnies d'intervention dans l'Arctique (GCIA) qui sont en état de préparation élevé et peuvent être déployés dans le Nord pour intervenir en cas d'urgence. La Marine royale canadienne fera l'acquisition de six patrouilleurs océaniques arctiques de classe *Harry DeWolf* de 2019 à 2022, et la station navale de Nanisivik ouvrira ses portes pour la saison de navigation 2019, améliorant ainsi la capacité des FAC et des AMG à soutenir les opérations maritimes dans l'Arctique. De façon générale, la collaboration avec les AMG est essentielle au succès de la mission des FAC dans l'Arctique, particulièrement en raison des questions de sécurité et de sûreté qui sont en jeu. En août dernier, lorsque le paquebot de croisière russe *Akademik Ioffe* s'est échoué sur un haut-fond dans l'Arctique canadien, il est heureux qu'aucun des 102 passagers n'ait été blessé, et le paquebot a rapidement été remis à flot. Et si *Ioffe* avait coulé? Si l'équipage et les passagers avaient dû débarquer sur l'île de Baffin? Comment les aurions-nous évacués? D'autre part, quel type d'information ce navire est-il susceptible d'avoir recueilli lors de sa croisière dans les eaux canadiennes?

Période de discussion

La période de discussion du groupe d'experts sur l'établissement du contexte arctique s'est articulée autour de quatre thèmes principaux : l'état des relations canado-américaines dans l'Arctique; la gouvernance de l'Arctique et sa solidité sur divers plans; la relance de la concurrence stratégique des grandes puissances et le danger que des conflits mondiaux ou régionaux « débordent » sur l'Arctique; et les répercussions de l'approche du Canada en matière d'élaboration conjointe de politiques sur ses relations internationales et la nécessité d'établir une collaboration pangouvernementale.

1. Les relations canado-américaines

Une conversation animée a porté sur les répercussions du « climat actuel d'incertitude politique » sur les relations de sécurité dans l'Arctique et les hypothèses de planification concomitantes. Le Canada et les États-Unis se décrivant l'un et l'autre comme étant des « partenaires privilégiés » dans l'Arctique, plusieurs commentateurs ont souligné que les intérêts convergents de nos pays l'emportent de loin sur les intérêts divergents et que, par conséquent, nous pouvons en toute sécurité supposer que la coopération en matière de défense et de sécurité entre les deux pays se poursuivra. D'autres s'attendaient à ce que la tendance de la Maison-Blanche à écarter les interlocuteurs conscients de la « relation privilégiée » avec le Canada (comme en témoignaient les négociations de l'ALENA à l'époque) se répercute sur le domaine de la défense et de la sécurité. Citant certains républicains qui décrivent le Canada comme une menace pour la sécurité de leur pays, M. Huebert a suggéré que plus l'administration actuelle restera au pouvoir, plus « les individus qui ont fait en sorte que notre relation privilégiée fonctionne seront mis de côté ». Certains experts ont réfuté cette hypothèse, insistant sur le fait que les

cercles de sécurité américains comptent des personnes « apolitiques » qui comprennent l'importance de cette relation, et que ces acteurs clés ne sont pas appelés à disparaître.

Les participants ont également souligné l'importance de ne pas laisser la rhétorique politique nuire à notre relation « familiale », afin d'accorder la priorité aux engagements et aux réponses communes dans une région où nous avons de nombreux intérêts communs et faisons face aux mêmes contraintes. À cette fin, des « ancrages apolitiques » sont essentiels pour aider à contrer les discours politiques qui nuisent à nos relations bilatérales, et nous devons « rechercher les situations gagnant-gagnant là où nous le pouvons ». Parmi les recommandations qui ont été formulées, mentionnons la nécessité de réinvestir et de redynamiser les structures existantes qui se sont « atrophiées », notamment la Commission permanente mixte de défense (CPMD) et le Comité de coopération militaire (CCM) – les responsables de la défense ayant assuré que ce sera une priorité pour l'avenir.

2. Gouvernance de l'Arctique

Certains participants ont remis en question l'idée que la gouvernance de l'Arctique est solide et stable. De nombreux représentants du gouvernement américain considèrent la gouvernance comme un ensemble de règles et de régimes pour guider les activités, la capacité de surveiller la conformité aux règles et aux régimes, et la capacité d'appliquer ces règles lorsqu'un comportement répréhensible est détecté. Un participant a constaté des manquements à ces trois conditions dans le contexte de l'Arctique. « Le droit de la mer ne fournit guère d'orientation pour les régimes de sécurité; notre capacité de surveiller le comportement dans l'Arctique est limitée; et notre capacité d'aller sur place et de surveiller la région est inexistante », a affirmé le participant. « L'Arctique est un quartier qui peut être régi par des lois et où tout se passe bien tant que tout le monde est d'accord avec ces lois. Mais nous ne disposons pas de surveillance de quartier ou de police, alors que se passe-t-il lorsque les gens ne sont plus d'accord avec les lois? ». Le Canada et les États-Unis sont-ils engagés sur une voie qui nous fournira les outils nécessaires pour appliquer les règles de façon efficace?

Les réponses fournies ont établi des distinctions entre les structures en place visant à faciliter le dialogue circumpolaire entre les États de l'Arctique (et avec les groupes autochtones) et les lacunes opérationnelles portant sur les capacités d'application et de surveillance. Divers mécanismes multilatéraux existent pour faciliter le dialogue international sur des questions d'intérêt commun, et ces structures peuvent engendrer des résultats positifs et pratiques (tels que les accords de R-S et d'intervention en cas de déversement d'hydrocarbures). Ainsi, bien que l'application de la loi demeure un problème au niveau opérationnel, la collaboration sur le plan des politiques a été couronnée de succès.

3. La concurrence stratégique des grandes puissances et le danger de « débordement » dans l'Arctique

Divers participants ont exprimé des opinions divergentes sur la question de savoir si les « réponses mesurées » du Canada et des États-Unis face à la rivalité renouvelée entre les grandes puissances sont appropriées. Bien que l'Arctique ne soit pas confronté à des « menaces imminentes », disposons-nous de l'équipement ou de la stratégie d'approvisionnement qui nous permettra de réagir aux menaces potentielles susceptibles de survenir dans la région? Une approche fondée sur les capacités constitue-t-elle le moyen adéquat de s'adapter à l'évolution des menaces?

D'autres discussions ont porté sur la possibilité que des conflits mondiaux ou régionaux « s'étendent » ou « se répandent » dans l'Arctique, y compris la possibilité que l'Arctique serve de théâtre de diversion. Les universitaires ont exploré certaines de ces questions (en particulier les universitaires russes), mais rien n'indique qu'il y ait eu des efforts officiels de « mise au point de stratégies » détaillées. L'appui déclaré par le Canada à un ordre international fondé sur des règles offre une couverture politique utile pour explorer les options militaires permettant de faire face aux menaces possibles.

4. L'élaboration conjointe de politiques et la nécessité d'une collaboration pangouvernementale

Compte tenu des efforts que le gouvernement du Canada a consacrés à l'élaboration conjointe de son Cadre stratégique pour l'Arctique et le Nord, et de la décision de lier les aspects nationaux et internationaux, le Canada sera-t-il en mesure d'expliquer à ses partenaires internationaux l'accent mis sur les aspects intérieurs? Un participant a souligné que cette situation pourrait nous permettre de « mettre de l'ordre dans nos affaires », mais que d'autres États de l'Arctique ont exprimé leur frustration lors de la dernière présidence canadienne du Conseil de l'Arctique (2013-2015), déplorant que nos priorités étaient trop axées sur le pays plutôt que sur l'ensemble des régions circumpolaires. Les discussions ont permis de constater que l'engagement à l'égard de l'élaboration conjointe est une nouvelle façon de procéder pour les fonctionnaires et les partenaires, et que cette mesure a suscité, à juste titre, des questions de la part des partenaires internationaux qui demandent des précisions sur nos politiques. Le Canada doit être prêt à expliquer les paramètres de ses processus d'élaboration conjointe à ses partenaires et doit renforcer le message selon lequel nous ne sommes pas simplement centrés sur l'intérieur. Quel type de partenaire d'alliance serons-nous si nos processus d'élaboration conjointe entravent les progrès au chapitre des relations internationales? Le Cadre stratégique pour l'Arctique et le Nord devra « trouver l'équilibre entre la nécessité d'alimenter la soif de progrès au pays » pour relever les défis présents dans le Nord canadien et la création de conditions qui permettront au Canada de devenir un leader à l'échelle internationale.

Une autre discussion a mis l'accent sur la nécessité d'une collaboration accrue entre les ministères et organismes fédéraux, et entre les ordres de gouvernement, afin de relever les défis en matière de sécurité. « La collaboration pangouvernementale est intégrée dans les lettres de mandat ministériel », a expliqué un expert. Ce dernier a insisté sur le fait que, bien que certaines personnes continuaient d'adopter un mode de pensée « tourné vers l'interne », « les enjeux dans l'Arctique sont si complexes qu'il nous faut continuellement repenser notre approche pangouvernementale. Nous pourrions envisager d'adopter une approche axée sur les grands défis pour traiter ces questions afin de créer un dialogue plus cohésif. Nous devons penser à travailler différemment, puisque tous les aspects sont liés les uns aux autres ». Un autre expert a insisté sur la nécessité de bien articuler l'intérêt du gouvernement fédéral pour l'Arctique, à la lumière de la décentralisation et de la nouvelle dynamique politique. Bien que tous les autres pays circumpolaires disposent d'un bureau de coordination de l'Arctique, ce n'est pas le cas pour le Canada. Serait-il temps de repenser notre façon de coopérer dans l'Arctique d'un point de vue organisationnel? Comment le gouvernement fait-il et devrait-il faire les choses?

Séance 1 : Établir le(s) contexte(s)

Principaux thèmes

- Les effets de la course stratégique renouvelée entre la Russie et les États-Unis sur les relations entre le Canada et l'Arctique circumpolaire;
- L'harmonisation étroite entre les priorités de la politique *Protection, Sécurité, Engagement* et le Cadre stratégique pour l'Arctique et le Nord du Canada, qui sera publié prochainement;
- L'importance de la collaboration pangouvernementale et des approches exhaustives (incluant le milieu universitaire et le secteur privé) dans un contexte nordique;
- Le caractère central des relations de défense canado-américaines dans l'Arctique et la nécessité de renforcer les structures et les mécanismes qui soutiennent ces relations.

Séance 2 : Surveillance, contrôle et défense continentale de l'Arctique

Président : Stéphane Roussel, École nationale d'administration publique, Gatineau

Groupe d'experts :

- Le major-général (retraité) Randy « Church » Kee, directeur général, Arctic Domain Awareness Center, Anchorage (Alaska)
- Le capitaine de corvette Michael Bielby, J3 Amérique du Nord, COIC
- Le colonel Pierre Beauchamp, D Plans Air/I, ARC
- Andrea Charron, Ph. D., Études politiques, Université du Manitoba

PSE 107. Aligner la Zone d'identification de la défense aérienne du Canada (CADIZ) à notre espace aérien souverain.

PSE 109. Collaborer avec les États-Unis sur le développement de nouvelles technologies destinées à améliorer la surveillance et le contrôle de l'Arctique, notamment le renouvellement du Système d'alerte du Nord.

Présentation de la séance

Protection, Sécurité, Engagement affirme la compatibilité entre l'exercice de la souveraineté du Canada et la collaboration avec ses partenaires internationaux. « Le Canada demeure décidé à exercer intégralement sa souveraineté dans le Nord canadien, et continuera de surveiller de près les activités militaires dans la région et d'y mener des opérations et des exercices militaires au besoin », explique la politique. Parallèlement, « [l']intérêt renouvelé du Canada pour la surveillance et le contrôle de l'Arctique canadien sera complété par une collaboration étroite avec des partenaires choisis de l'Arctique, notamment les États-Unis, la Norvège et le Danemark, dans la perspective de rehausser la surveillance et le contrôle de la grande région de l'Arctique ». Le NORAD est également reconnu comme jouant un rôle central dans la protection de la sécurité nord-américaine et comme un élément central du nouvel environnement de sécurité arctique. Afin d'améliorer la capacité du NORAD à réagir aux nouveaux éléments technologiques militaires liés aux menaces, nous nous sommes engagés à moderniser le Système d'alerte du Nord (NWS). À cette fin, la PSE a annoncé que le Canada et les États-Unis ont entrepris une série d'études visant à déterminer les mesures nécessaires. L'énoncé de politique indique aussi clairement que la modernisation du NWS n'est qu'un élément de l'amélioration des capacités de surveillance du NORAD. La PSE indique clairement que les approches aériennes et maritimes doivent être incluses dans tout effort de modernisation du système global, reconnaissant ainsi la menace croissante des bombardiers, des missiles de croisière et des sous-marins. Ces efforts de modernisation comprendront le remplacement du système RADARSAT actuel afin d'améliorer l'identification et le suivi des menaces et d'accroître la connaissance de la situation en territoire canadien et à travers le territoire canadien, ainsi que le développement d'autres systèmes spatiaux destinés à améliorer les communications à l'échelle mondiale et plus particulièrement dans la région arctique. En bref, le

gouvernement canadien est sur le point d'entreprendre un ambitieux programme visant à améliorer considérablement les capacités de surveillance du Canada dans l'Arctique. Cela s'impose au fur et à mesure que l'environnement géopolitique évolue et que de nouveaux systèmes d'armes sont mis au point. La PSE précise que de nouvelles armes comme les missiles de croisière hypersoniques et les nouveaux missiles balistiques augmenteront les menaces auxquelles le Canada est confronté dans sa région arctique.

Les engagements de la PSE à renouveler les NWS et à moderniser certains éléments du NORAD découlent des accords bilatéraux de défense que le Canada a conclus de longue date avec les États-Unis dans le but de surveiller et de contrôler conjointement les approches aériennes et maritimes vers le continent. Toutefois, de nouveaux engagements exigeront une pensée créative et de nouvelles approches. La décision d'aligner la Zone d'identification de la défense aérienne du Canada (CADIZ) à notre espace aérien souverain au-dessus des îles de la Reine-Élisabeth est compatible avec le contrôle canadien sur son espace aérien souverain, mais risque de créer un écart entre les engagements et les capacités. Par conséquent, ce groupe d'experts devait stimuler une réflexion novatrice sur les questions liées à l'infrastructure du NORAD, à la surveillance et à la détection, aux capacités d'interception et aux relations de commandement et de contrôle.

Le groupe d'experts

Le premier conférencier, le **major-général (retraité) Randy « Church » Kee**, directeur général de l'Arctic Domain Awareness Centre à Anchorage, en Alaska (financé par le département de la Sécurité intérieure des États-Unis et dont l'objectif principal porte sur les questions entourant la garde côtière américaine), a souligné la nécessité de solutions communes de la part du Canada et des États-Unis aux problèmes de recherche scientifique et de développement dans l'Arctique. « Les gens qui ont de l'expérience doivent prendre part aux programmes éducatifs afin de former nos successeurs », a-t-il souligné dès le début. Lors de sa présentation, il a également souligné la nécessité d'efforts concertés de la part des deux pays en vue d'accroître le poids des voix du Nord. Les États nord-américains, en tant qu'acteurs rationnels, devaient s'efforcer d'adopter une *approche globale* de type « gagnant-gagnant » impliquant le partage de l'information et des ressources. Il s'agit d'un élément essentiel, compte tenu des multiples vulnérabilités inhérentes à la région arctique nord-américaine, notamment :

- o La diminution des glaces est propice à l'augmentation de l'activité humaine.
- o Problème courant : l'augmentation du tourisme, de l'extraction des ressources et de la navigation [...] est présente à l'heure actuelle [...] et devrait s'accélérer.
- o L'évolution de l'écosystème arctique a des répercussions sur l'environnement physique et le terrain humain.
- o Les modes de vie des Autochtones, axés sur la subsistance, sont menacés et pourraient devenir insoutenables au cours des prochaines décennies.
- o Malgré les politiques et les positions adoptées par les nations arctiques rationnelles, l'Arctique risque de plus en plus de devenir une zone de concurrence [...] tant au niveau étatique que non étatique.

- o Les coûts liés à la logistique et les budgets nationaux restreints se traduisent par un Arctique nord-américain moins sûr que ce que le Canada et les États-Unis préféreraient.
- o [Il est probable que les États-Unis et le Canada ont un] intérêt respectif à partager les informations et les capacités, et à compléter les relations binationales existantes afin de sécuriser davantage l'Arctique nord-américain.

Le major-général Kee a ensuite abordé le thème du « catalyseur de sécurité de l'Arctique » dans un environnement physique en évolution rapide, celui-ci permettant des activités saisonnières accrues telles que le tourisme, le développement des ressources et la pêche. Au fur et à mesure que les nations, les entreprises et d'autres acteurs poussent l'activité vers le Nord, il est nécessaire de répondre aux besoins réels associés à la protection et à la défense des intérêts souverains, des frontières et des ressources, à la lutte contre la criminalité et à la protection des personnes. En bref, le réchauffement rapide de l'Arctique facilitera l'accroissement de l'activité humaine, ce qui entraînera une augmentation des besoins en matière de défense, de sécurité, d'application de la loi, de protection environnementale et de sécurité. Afin de relever le défi de façon intelligente, efficace et efficiente dans un contexte fiscal caractérisé par des ressources limitées, nous devons accroître le nombre de solutions de collaboration, a souligné le major-général Kee. L'Arctique est un « théâtre d'économie de ressources » qui exige une collaboration en vue d'établir un cadre commun fondé sur des intérêts mutuels, ce qui, à son tour, exige des relations de confiance.

En ce qui a trait au PSE 109 et à la réflexion sur les missions et opérations futures dans l'Arctique nord-américain, le major-général Kee a souligné les exigences suivantes :

- Compréhension accrue du domaine dans l'ensemble de l'Arctique et sensibilisation à cet égard;
- Amélioration de la capacité d'intervention et de communication (et des technologies qui réduisent les risques pour l'opérateur);
- Investissements dans des infrastructures intelligentes pour permettre à une présence de sécurité « de taille appropriée » de servir et de protéger... et de sécuriser les territoires souverains respectifs;
- Présence et capacité de patrouille et d'application des lois nationales dans les zones économiques étendues respectives;
- Capacité de connaître les dangers sous les vagues à mesure que le trafic maritime augmente;

Le Arctic Domain Awareness Center (ADAC) de l'Université de l'Alaska mène des recherches en collaboration avec un réseau croissant de partenaires universitaires et industriels.

Vision : Le Centre d'excellence du département de la Sécurité intérieure des États-Unis fournit un soutien en réseau et axé sur la mission à l'opérateur de la Garde côtière américaine dans le Grand Nord.

Mission : Élaborer et mettre au point des solutions technologiques, des produits novateurs et des programmes éducatifs destinés à améliorer la connaissance de la situation et les capacités d'intervention en cas de crises liées aux défis maritimes que pose l'environnement dynamique de l'Arctique.

Stratégie : Faire progresser les connaissances scientifiques et technologiques pertinentes en menant des activités de recherche et de développement en étroite collaboration avec les utilisateurs finaux des organismes de mission. Le Centre forme également les futurs dirigeants du département de la Sécurité intérieure par le biais de programmes d'éducation structurés.

Principal client d'ADAC : La garde côtière américaine, sous forme d'appui à ses missions de recherche et sauvetage dans l'Arctique, d'intervention en cas de catastrophe, d'application de la loi et d'assistance.

L'ADAC travaille avec un éventail de partenaires internationaux, fédéraux, étatiques, locaux, tribaux, industriels et universitaires afin de faire progresser la connaissance du domaine de la région arctique.

- Capacité de protéger les investissements dans les ports et les infrastructures à la lumière des changements physiques et environnementaux;
- Amélioration de la capacité d'intervention en matière de recherche et de sauvetage, d'aide humanitaire et d'intervention en cas de catastrophe.

En réponse à ces besoins, l'ADAC s'efforce de faire progresser les possibilités de solutions communes entre le Canada et les États-Unis dans les domaines de la recherche, des solutions de S et T, du partage de l'information et des approches de sécurité complémentaires pour appuyer les relations bilatérales en matière de défense, dans l'espoir que les gouvernements et les universitaires puissent accéder à leur expertise et en tirer profit. Jusqu'à présent, les efforts de l'ADAC ont porté sur les sciences et technologies fondamentales et appliquées, ainsi que sur la tenue d'ateliers visant à élaborer des solutions CANUS dans le cadre de mesures pratiques, de politiques et d'approches binationales en recherche arctique. Par conséquent, le major-général Kee et ses collègues ont cherché à favoriser les partenariats scientifiques maritimes et le développement de produits du savoir arctique avec les chercheurs canadiens depuis 2016, et chaque demande de proposition parrainée par l'ADAC a inclus un appel d'offres spécifique pour les chercheurs canadiens. Le major-général Kee a insisté sur le fait que les *opérateurs* doivent piloter le programme de recherche de l'ADAC, y compris les initiatives consacrées à la modélisation, à la sensibilisation et aux outils d'aide à la décision des exploitants.

L'ADAC organise régulièrement des ateliers de recherche réunissant les opérateurs et les entités responsables de la mise en œuvre afin de réunir différents acteurs et d'améliorer les capacités utiles aux marins de la garde côtière américaine et de l'Arctique. Les Canadiens participent très activement à ces ateliers, qui sont conçus pour relever des défis communs, notamment la façon d'intervenir efficacement en cas de déversement de pétrole dans

l'Arctique. (L'ADAC mène quatre nouveaux projets centrés sur ce problème.) Les ateliers sur l'environnement de l'Arctique à moyen et à long terme (MaLTE), qui consistent à « interroger les experts de l'Arctique sur leurs préoccupations quant à la région », sont des événements sur mesure qui « s'inscrivent dans la durée pour cerner les tendances, les défis et les possibilités émergents ». Le plus récent atelier, qui portait sur la sécurité maritime et environnementale dans l'Arctique nord-américain,

Préoccupations des opérateurs présents dans l'Arctique – Compréhension de l'ADAC

• Communications • Fusion d'informations multidimensionnelles • Bathymétrie arctique • Compréhension de la dynamique des glaces de mer • Intervention en cas de déversement d'hydrocarbures • Informations météorologiques de précision (y compris la formation de la glace de mer et l'état de la mer) • Sécurité des navires • Gestion des voies navigables • Fusion d'informations multidimensionnelles • Bathymétrie arctique • Compréhension de la dynamique des glaces de mer • Intervention en cas de déversement d'hydrocarbures • Informations météorologiques de précision (y compris la formation de la glace de mer et l'état de la mer) • Sécurité des navires • Gestion des voies navigables • Compréhension de la dynamique des mammifères marins et des poissons • Compréhension des changements dans la colonne d'eau • Discernement des cibles obscures • Conformité des navigateurs de l'Arctique au nouveau Code polaire de l'OMI • Capacité de réagir de manière proactive dans l'ensemble des missions

s'est tenu en partenariat avec l'Université Trent et le Collège militaire royal du Canada en septembre 2018 et avait pour but de fournir des recommandations aux décideurs à Washington et à Ottawa. En encourageant les participants à réfléchir à toutes les situations qui pourraient survenir à court et à long terme, il a permis de cerner divers besoins et de proposer des solutions, notamment :

- o Mise sur pied d'un groupe de travail CANUS sur la sécurité dans l'Arctique axé sur l'ensemble de la région et réunissant les collectivités, les gouvernements fédéral, provinciaux et étatiques, les administrations locales et les principaux organismes de soutien;
- o Recherche d'un cadre de sécurité global CANUS complémentaire au NORAD;
- o Augmentation du nombre d'échanges binationaux entre les gouvernements fédéraux;
- o Accroissement de l'unité d'effort dans le cadre des initiatives CANUS afin de mieux inclure les Premières nations et les Inuits du Canada ainsi que les Autochtones de l'Alaska, y compris la création de nouveaux réseaux autochtones CANUS;
- o Réponse à un besoin critique de protocoles de partage de l'information entre le Canada et les États-Unis dans l'Arctique, afin que les praticiens puissent réagir rapidement;
- o Amélioration des initiatives CANUS partagées de recherche et de S-T dans l'Arctique qui caractérisent, comprennent et abordent de façon proactive les changements dans l'Arctique;
- o Accroissement de la collaboration binationale et de l'interopérabilité entre les secteurs de la défense, de l'application de la loi et de la protection de l'environnement;
- o Augmentation des échanges éducatifs CANUS entre les organismes gouvernementaux;
- o Tout en respectant pleinement les différences législatives et politiques entre le Canada et les États-Unis, recherche d'approches pratiques conjointes en matière de collaboration entre les services de police des régions éloignées et arctiques;
- o Accroissement de la formation et des exercices CANUS en matière de défense et de gestion des catastrophes;
- o Identification des solutions binationales portant sur l'équipement, le transport et la logistique dans l'Arctique afin d'accroître l'interopérabilité CANUS dans l'Arctique;
- o Mise à profit du pouvoir des médias sociaux pour protéger les populations et les communautés éloignées de l'Arctique;
- o Investissement dans l'intelligence culturelle;
- o Sensibilisation accrue aux menaces qui pèsent sur les collectivités éloignées de l'Arctique et qui émanent de l'extérieur des frontières CANUS;
- o Examen plus approfondi des risques et des menaces associés au trafic illicite, aux stupéfiants illégaux, à l'activisme environnemental ainsi qu'à l'immigration et à l'entrée illégales.

Un rapport complet de l'atelier sera publié au début de décembre 2018.

Le deuxième présentateur du groupe d'experts, le **capitaine de corvette Michael Bielby** (J3 Amérique du Nord, COIC), a commencé son allocution par un aperçu de la situation maritime dans l'Arctique canadien en 2017. L'an dernier, 191 navires diffusant des messages à l'aide de systèmes AIS étaient actifs dans les eaux arctiques canadiennes, ce qui représente une augmentation de 17 % par rapport à l'année précédente. Parmi ces navires, 31 ont traversé le passage du Nord-Ouest, ce qui inclut

le voyage circumpolaire du brise-glace de recherche chinois *Xue Long*. De l'autre côté du pôle, un premier porte-conteneurs commercial a transité par la route maritime du Nord (RMN).

Que signifie pour la défense nationale cette augmentation du trafic lié à la marine marchande et à la recherche dans les eaux arctiques? Le capitaine de corvette Bieby a expliqué que la [lettre de mandat du premier ministre adressée au ministre de la Défense nationale en novembre 2015](#) demandait au MDN de renouveler les efforts de surveillance et de contrôle dans l'Arctique. De plus, PSE offre une « couverture supérieure » aux praticiens pour le soutien des opérations nationales, puisque la priorité accordée à la composante « Protection au Canada » signifie aider les autorités civiles dans l'Arctique, tout comme le fait la Directive du chef d'état-major de la Défense. Alors, comment le MDN et les FAC travailleront-ils dans cette direction?

Mission de l'Op LIMPID

Planifier, coordonner et mener des opérations de surveillance et de contrôle de routine et d'urgence dans la zone de responsabilité nationale du Canada afin d'accroître la connaissance des FAC dans les domaines suivants :

- Aérospatiale – NORAD;
- Espace – Cellule des opérations spatiales canadienne;
- Cyberspace – Commandant de la composante cybernétique;
- Maritime et terrestre – COIC par l'intermédiaire du commandant de la composante maritime et des forces opérationnelles interarmées régionales.

La **connaissance du domaine maritime** est définie par l'Organisation maritime internationale comme étant la prise en compte effective des activités associées au domaine maritime susceptibles d'avoir une incidence sur la sécurité, la sûreté, l'économie ou l'environnement. Le domaine maritime représente l'ensemble des zones et des aspects qui se trouvent sur une mer, un océan ou une autre voie navigable, à proximité, en bordure ou en dessous d'une mer, d'un océan ou d'une autre voie navigable, ou qui touchent la mer, l'océan ou une autre voie navigable, y compris les activités, infrastructures, personnes, marchandises, navires et autres moyens de transport liés au transport maritime.

Le capitaine de corvette Bielby a décrit l'Opération LIMPID, l'opération nationale de surveillance et de contrôle du Canada, comme un produit livrable clé. En améliorant la connaissance du domaine maritime dans l'ensemble des zones de la Force opérationnelle interarmées (FOI) régionale du Canada, elle contribue également aux efforts mensuels de synchronisation de la connaissance du domaine maritime avec les partenaires CANUS (y compris le NORAD). Les exigences en matière de défense, de sûreté et de sécurité exigent que le Canada et ses alliés détectent, suivent et identifient les navires lorsqu'ils quittent un port étranger et opèrent dans la ZEE du Canada, et non seulement lorsqu'ils entrent dans la mer territoriale du Canada (12 milles marins de la côte ou de nos lignes de base droites).

Le conférencier a ensuite présenté une matrice des menaces à la sécurité CANUS dans l'Arctique, tirée d'un atelier de l'Arctic Domain Awareness Center (ADAC) tenu plus tôt cette année, afin de déterminer les principales menaces aux intérêts canadiens et à la sécurité dans la région. L'analyse donne la priorité aux menaces asymétriques et non conventionnelles dans l'Arctique, la communauté du renseignement ayant constaté que la Russie possède des capacités militaires, mais n'a pas l'intention de menacer la sécurité de l'Arctique nord-américain pour le moment. Les « cibles obscures » (menaces asymétriques difficiles à définir) représentent la menace la plus grave pour la sécurité nationale, les autres menaces provenant de pays étrangers, du crime organisé transnational (COT), des obligations en matière de recherche et sauvetage (SAR), des pêches illicites, des communications limitées en hautes latitudes, d'un manque de connaissance de la situation (CS) à l'échelle locale et des opérations de brise-glaces. La connaissance du domaine est essentielle, car « pour contrer les menaces, nous devons savoir quelles sont les menaces ». Il en va de même pour l'amélioration de la coopération entre les organismes, la cartographie hydrographique et l'échange d'information entre les ministères fédéraux et leurs alliés.

Assets Leveraged for Surveillance & Control Maritime and Land	
Air	RCAF Maritime Patrol Aircraft Fisheries & Oceans – contracted air Transport Canada - NASP
Maritime	Royal Cdn Navy/ Canadian Coast Guard US Navy/ US Coast Guard NORAD (Maritime Warning notices)
Land	Canadian Army & Canadian Rangers Coastal Automatic Identification System (AIS) Liaison Officers to Provincial Emergency Ops Centres INNAV – vessel traffic management system
Space	RADARSAT 2 AIS Long Range Identification & Tracking (LRIT)
Multiple	Maritime Safety & Security Information System (MSSIS) Interdepartmental Maritime Information Command Control Communication (IMIC3) Maritime Command & Control Information System (MCCIS) US Navy

Exprimant son point de vue personnel sur la voie à suivre, le capitaine de corvette Bielby a insisté sur la nécessité de tirer davantage parti des capacités des Rangers canadiens et de leur connaissance de la situation concernant ce qui est normal – et ce qui ne l'est pas – dans leurs zones locales. Les efforts visant à créer des synergies avec le Programme inuit de surveillance des milieux marins des organismes Nunavut Tunngavik Inc. (NTI) et Inuit Tapiriit Kanatami (ITK), par l'entremise de la Garde côtière canadienne et du ministère des Transports, augmentera également la connaissance du domaine maritime régional et favorisera une culture qui consiste à « signaler ce que l'on voit ». Enfin, il est essentiel de s'efforcer de favoriser une culture de partage de l'information à l'échelle nationale et binationale, y compris le partage des données provenant de capteurs automatiques afin de pouvoir déceler les anomalies. Au fur et à mesure que sa connaissance du domaine évoluera, le Canada devrait explorer les possibilités de signature de protocoles d'entente (PE) avec d'autres pays dans le but de faciliter un meilleur partage de l'information dans une perspective pangouvernementale plutôt que de le faire de façon étroite entre organisations.

L'expert suivant, le **colonel Pierre Beauchamp**, D Plans Air/I, ARC, a axé sa présentation sur la composante aérienne des activités de surveillance, de contrôle et du suivi dans l'Arctique. Plutôt que de considérer l'Arctique comme une région *nouvellement* accessible du point de vue de la puissance aérienne, il a souligné qu'il s'agit en fait d'une réalité de *longue date*. Il a commencé par donner un bref aperçu des efforts historiques déployés pour défendre l'Amérique du Nord contre la menace de la guerre froide posée par les bombardiers pilotés soviétiques. Au début de la période qui a suivi la Seconde Guerre

mondiale, la géographie et la technologie ont obligé l'URSS à pénétrer l'Amérique du Nord et à survoler la zone en vue de largages de bombes gravitationnelles et éventuellement de missiles de croisière à courte portée sur des cibles aux États-Unis et sur les centres politiques et industriels canadiens. La coopération bilatérale visant à contrer la menace aérienne stratégique croissante pour l'Amérique du Nord a abouti à la création du NORAD, ainsi qu'à la construction des lignes radar centre du Canada et de détection lointaine avancée (DEW) (et éventuellement d'un système modernisé d'alerte du Nord) dans le but de fournir une alerte avancée des menaces aériennes dans le Nord afin que le NORAD puisse lancer les aéronefs intercepteurs et les engager au-dessus des Grands Lacs et le long du 47^e parallèle. Avec la fin de la guerre froide, le NORAD a continué de se défendre contre la menace russe en déclin, mais les efforts de défense de l'Arctique ont connu une « stagnation » relative dans les années 1990. Néanmoins, la mise au point d'armes et de capteurs de nouvelle génération a réduit la nécessité pour la Russie de faire pénétrer des bombardiers habités dans l'espace aérien nord-américain, et la gamme croissante d'armes stratégiques oblige désormais les partenaires CANUS à défendre le continent « plus loin ». L'aube du nouveau siècle a révélé de nouvelles menaces transrégionales et multidomaines, avec la création du US NORTHCOM en 2002, du CANADACOM en 2006, puis du COIC en 2012, annonçant un nouvel accent sur la défense continentale.

Le colonel Beauchamp a donné un aperçu utile de la décision du Canada d'aligner la Zone d'identification de la défense aérienne du Canada (CADIZ) à notre espace aérien souverain et à ses approches (Initiative 107 de la PSE), en étendant la couverture à tout l'archipel Arctique canadien et au-delà de cette zone, à compter du 24 mai 2018. Dans le but de dissiper les mythes et les idées fausses concernant cette mesure, il a expliqué que tous les pays possèdent une zone d'identification aérienne et que l'élargissement de la CADIZ permettra d'avoir une meilleure connaissance de la circulation aérienne qui s'approche de l'espace aérien souverain du Canada et qui y est déployée, et d'évaluer les menaces à la sécurité nationale. Bien que les commentateurs soulignent fréquemment le manque actuel d'infrastructures dans l'Arctique canadien, le colonel Beauchamp a indiqué que l'ARC et le NORAD ont accès à beaucoup plus de ressources qu'on ne le croit généralement afin de détecter et de décourager les menaces envers le Canada et l'Amérique du Nord.

Mandat de l'ARC pour l'Arctique

- Améliorer la mobilité et la portée dans les territoires les plus septentrionaux du Canada et viser une plus grande présence dans l'Arctique à long terme.
- Fournir un soutien militaire aux organisations civiles sur les questions de sécurité nationale et d'application de la loi lorsqu'elles en font la demande, participer à des interventions rapides en cas de catastrophe et contribuer à des opérations de recherche et de sauvetage efficaces.
- Mettre en œuvre un certain nombre de nouvelles capacités axées sur l'Arctique, y compris des ressources comme la mission de la Constellation RADARSAT, les communications par satellite polaire, les systèmes aériens pilotés à distance et les sites de soutien opérationnel, et intégrer ces capacités dans un « système de systèmes » portant sur la surveillance arctique et comprenant des ressources aériennes, terrestres, maritimes et spatiales reliées par une technologie moderne.

L'ARC a assumé la responsabilité du programme spatial de défense en 2016 et son mandat, énoncé dans la PSE, établit un programme ambitieux pour les investissements futurs dans les capacités spatiales. Le Col Beauchamp a expliqué comment l'ARC a réalisé d'importants progrès en offrant des options au gouvernement du Canada en ce qui concerne le domaine spatial futur. Par exemple, le Projet de renforcement des capacités de surveillance spatiale aux fins de défense (PRCSSD) remplacera la mission de la Constellation RADARSAT en 2026 par une constellation de satellites configurés avec un radar à synthèse d'ouverture, un système d'identification automatique et d'autres capteurs. Le projet de télécommunications par satellites améliorées – Polar fournira des communications par satellite (voix et données) à bande étroite et à bande large aux niveaux tactique, opérationnel et stratégique pour assurer des communications sûres, sécuritaires et fiables en appui aux opérations canadiennes et internationales dans l'Arctique. En outre, le lancement de charges utiles MEOSAR sur des satellites de positionnement global (GPS) – la première charge utile étrangère sur un élément national américain – réduira le temps de réponse, fournira des positions plus précises et permettra une connectivité par satellite jusqu'au pôle Nord. Comme les autres conférenciers de ce groupe d'experts, le colonel Beauchamp a souligné l'engagement énoncé dans la PSE à travailler en étroite collaboration avec les alliés pour élaborer des solutions novatrices et de nouveaux systèmes.

Le dernier expert, **Mme Andrea Charron**, professeure agrégée en études politiques à l'Université du Manitoba, a présenté ses idées sur « Le carrefour du NORAD ». Selon Mme Charron, l'observation selon laquelle le NORAD se trouve à la croisée des chemins n'est pas nouvelle; ce fut le cas à plusieurs reprises au cours des six décennies d'existence du commandement binational. Le NORAD a vu le jour en raison la nécessité fonctionnelle d'ignorer les frontières pour faire face aux menaces communes et, afin de s'assurer de demeurer pertinent, l'organisme se penche à nouveau sur sa capacité de devancer les diverses menaces émergentes à l'ère des progrès technologiques rapides et de la résurgence des grandes puissances politiques. La logique fonctionnelle qui a mené à la création du NORAD, affirme-t-elle, laisse entrevoir la possibilité d'un commandement de la défense de l'Amérique du Nord touchant de multiples domaines à l'avenir. Pour l'instant, il n'y a tout simplement pas d'appétit politique pour ce type d'initiative, mais la logique demeure présente.

Mme Charron a expliqué ce que les calculs du NORAD devront prendre en compte afin de devancer les menaces : (1) les intentions et les capacités des adversaires (ce qui nécessite de regarder suffisamment loin pour identifier et suivre les menaces potentielles pour l'Amérique du Nord); (2) les vulnérabilités; (3) les changements à la liberté de mouvement dans l'Arctique; et (4) les ressources. Idéalement, le NORAD aurait besoin d'une connaissance de *tous* les domaines, de communications améliorées (tant sur le plan technologique – y compris la capacité mobile – que sur le plan bilatéral) ainsi que de communications entre les commandements, y compris le tricommandement (COIC, USNORTHCOM et NORAD), les commandements et alliés de combat unifiés, ainsi que d'une infrastructure coûteuse. Cette dernière offre de fortes incitations à continuer à travailler ensemble; on estime qu'il en coûtera plus de 11 milliards de dollars uniquement pour remplacer le Système d'alerte du Nord (NWS), sans parler des nouvelles configurations, capacités et d'une architecture de système de systèmes.

Mme Charron a également souligné un changement dans le discours du NORAD depuis le mandat du général Jacoby en tant que commandant (2011-2014), l'accent actuel étant désormais mis sur « l'archer au même titre que la flèche ». L'aviation russe de longue portée peut atteindre l'Amérique du Nord à partir des profondeurs de la Russie, puisque les patrouilles hors zone de ce pays ont repris depuis 2007. Plutôt que de se concentrer sur la menace, il convient de porter attention aux plateformes d'où émanent les menaces. La même logique de vaincre les menaces loin de l'Amérique du Nord s'applique à d'autres adversaires potentiels. « Les Canadiens seraient choqués par ce changement de langage » explique Mme Charron, mais elle insiste sur le fait que « nous devons avoir une conversation franche sur les types de menaces auxquelles le NORAD est confronté ». Elle a souligné que la stratégie anti-accès/d'interdiction de zone (A2AD) persiste et que les armes hypersoniques constituent une nouvelle menace, au même titre que les menaces conventionnelles. Ce nouvel environnement stratégique a servi de catalyseur à divers changements, y compris l'alignement de la CADIZ (dont il a été question plus haut), le réexamen des emplacements d'opérations avancées (EOA) (y compris potentiellement la base de Thulé, au Groenland) « afin d'obtenir des flèches si nous devons nous trouver à court d'archers », et de nouvelles dispositions de commandement et de contrôle (C2) pour la gestion du combat, y compris notamment un commandement de composante aérienne des forces combinées du NORAD (CFACC) qui « pense tactiquement pour que le commandement du NORAD à Colorado Springs puisse revenir à une réflexion stratégique, comme cela fut nécessaire pendant la guerre froide et fut mis de côté pendant les années 1990 et 2000 ».

Mme Charron a également expliqué les changements apportés à l'OTAN et qui maintiennent l'organisation « séparée et à l'écart », ce qui laisse des joints et des écarts entre la défense nord-américaine et mondiale. Il n'y a plus de Commandant suprême allié de l'Atlantique (SACLANT) – l'un des deux commandants suprêmes de l'OTAN chargés, de 1981 à 2002, d'assurer la sécurité de l'Atlantique Nord en assurant la protection des voies maritimes afin d'empêcher un ennemi de les utiliser et de les protéger en vue du renforcement et du ravitaillement en personnel et matériel de l'OTAN en Europe, ce qui comblait l'écart entre l'OTAN et le NORAD. Les détroits GIUK (Groenland, l'Islande et le Royaume-Uni), qui servent de porte d'entrée et de sortie stratégique clé de l'Arctique depuis l'Atlantique Nord, ont été négligés. Par conséquent, Mme Charron a noté le retour d'une variante de la position du SACLANT à Norfolk, en Virginie, soit un nouveau commandement de force interarmées pour l'Atlantique pour les lignes de communication maritimes (LCM) coimplanté avec le US Fleet Forces Command et NAVNORTH. Elle espère que les exercices au niveau stratégique et la mise à l'essai de la coordination entre le NORAD et l'OTAN constitueront l'un des principaux résultats attendus du nouveau commandant.

En réponse à ces défis, Mme Charron a expliqué que le NORAD se tourne vers l'avenir – en fait, bien avant les politiciens, pour ce qui est d'envisager des menaces et des solutions. Dans le cadre des délibérations sur l'évolution de la défense nord-américaine (EvoNAD), ils « envisagent des domaines auxquels nous n'avons pas encore commencé à penser ainsi que des domaines qui ne font pas encore partie de la série de missions du NORAD, comme la cyberdéfense et le territoire ». Mme Charron encourage la prise en considération d'un Commandement de la défense de l'Amérique du Nord couvrant tous les domaines (aérien, maritime, cybernétique, aérospatial, spatial et terrestre), ce qu'elle considère

comme une évolution logique et naturelle du NORAD pour répondre aux menaces actuelles. « Les militaires ont souvent une longueur d'avance sur les politiciens dans ce domaine », a-t-elle fait remarquer, mais il n'y a pas d'appétit politique pour l'ouverture de l'accord binational. « Le Canada doit néanmoins discuter sérieusement des menaces qui pèsent sur l'Amérique du Nord et de la meilleure façon d'y faire face ».

Période de discussion

La période de discussion du groupe d'experts sur l'établissement du contexte arctique s'est articulée autour de trois thèmes principaux : comment cerner les cibles obscures et y réagir; les répercussions perçues de la proposition d'un commandement de la défense nord-américaine (NOR[A]D) sur la politique et la souveraineté; et l'amélioration des approches pangouvernementales et globales quant à la connaissance du domaine.

1. Cibles obscures

Les cibles obscures sont les cibles qui ne sont pas détectées par les capteurs ou qui ne peuvent être identifiées, et qui représentent donc une menace potentielle. La discussion a fait ressortir l'importance de mettre au point de nouveaux outils ou de trouver de nouvelles méthodes pour combiner différents systèmes (comme les satellites radar et optiques) afin de suivre les activités des navires obscurs dans les eaux arctiques du Canada, c'est-à-dire des navires qui ne diffusent pas de signaux du Système d'identification automatique (SIA). Les répercussions de ces cibles obscures sur la défense et la sécurité sont importantes : par exemple, un petit bateau de pêche pourrait transporter un missile de croisière ou faire venir des combattants étrangers illégaux. Sur le plan de l'innovation, le défi consiste à acquérir une meilleure connaissance du domaine maritime à l'aide de capteurs multiples.

2. Souveraineté et proposition d'un commandement de la défense de l'Amérique du Nord (NOR[A]D)

Les participants et les experts ont débattu de la proposition de Mme Charron d'élargir le NORAD pour en faire un commandement de défense nord-américain couvrant tous les domaines, en particulier les répercussions politiques de la délégation de la « souveraineté » à un commandement binational de cette envergure. Bien que nous ne soyons pas subordonnés aux États-Unis dans le cadre du processus décisionnel du NORAD (le commandant relevant du secrétaire américain à la Défense du président américain et du chef d'état-major canadien de la Défense du premier ministre), la perception de perte de souveraineté – en particulier si les forces terrestres américaines étaient stationnées en sol canadien – a soulevé la question du coût politique par rapport aux gains opérationnels. Les forces maritimes et terrestres sont-elles fondamentalement différentes des forces aérospatiales? L'évolution du contexte international nous oblige-t-elle à revoir la proposition de 2006 visant à ce que le NORAD dispose à la fois d'un système d'alerte et de contrôle maritimes? (La mission de surveillance maritime a été retirée à la dernière minute parce que l'on craignait qu'il s'agisse d'une « mission de souveraineté ».) L'évaluation conjointe des flux de renseignements provenant des deux pays en ce qui concerne l'Arctique constitue-t-elle un bon point de départ?

3. Améliorer approches pangouvernementales et globales quant à la connaissance du domaine

On a demandé aux experts de cerner les lacunes dans la collaboration interministérielle, particulièrement en ce qui a trait à la sensibilisation multidomaine, et de suggérer des mécanismes précis qui pourraient être mis en œuvre pour faciliter un échange d'information accru ou amélioré entre les gouvernements fédéraux. Les réponses des participants ont reconnu que les efforts pangouvernementaux peuvent révéler certains points de friction (par exemple, une coordination des centres d'opérations de la sécurité maritime était requise afin de les orienter sur des résultats particuliers), mais qu'un meilleur partage des informations est essentiel. Un expert a expliqué que le département de la Sécurité intérieure des États-Unis et Sécurité publique Canada jouent un rôle au sein de la CPMD, ce qui permet de mieux tenir compte des efforts requis pour répondre à des préoccupations plus vastes en matière de sécurité, conférant ainsi à cet instrument bilatéral un rôle plus large que celui de la simple défense nationale. Nos pays partagent-ils réellement de l'information sur les « cibles obscures » et, dans la négative, comment une telle mesure pourrait-elle être mise en œuvre? Un expert a souligné que l'objectif ne consiste pas à accroître uniquement la connaissance du domaine, mais également *la compréhension* du domaine dans l'Arctique. Pour ce faire, il est nécessaire d'amener les collectivités du Nord, les gouvernements territoriaux, provinciaux et d'État et les autres ministères à broser un tableau complet de ce qui se passe.

Séance 2 : Surveillance, contrôle et défense continentale de l'Arctique

Principaux thèmes

- Les besoins opérationnels du NORAD ont mené à un réexamen des emplacements d'opérations avancés dans l'Arctique nord-américain;
- La nécessité d'améliorer l'échange d'information et l'évaluation conjointe du renseignement entre les États-Unis et le Canada;
- L'importance d'une meilleure connaissance et compréhension du domaine dans l'ensemble de l'Arctique;
- Le défi posé par les cibles obscures et la nécessité d'élaborer de nouveaux outils et systèmes pour en assurer le suivi dans les eaux arctiques du Canada;
- Le besoin d'accroître la connaissance du domaine maritime régional en incitant les Rangers canadiens et d'autres organismes communautaires du Nord à faire rapport sur ce qui est normal – et ce qui ne l'est pas – dans leur région, en favorisant une culture qui consiste à « signaler ce que l'on voit ».

Séance 3 : L'OTAN et l'Arctique

Président : Rob Huebert, Ph. D., Université de Calgary

Experts :

- Le lieutenant-colonel Dave Gowdy – J5 Continental, Commandement des opérations interarmées du Canada
- M. Andreas Østhagen, chargé de recherche, Institut Fridtjof Nansen, Oslo
- Mme Heather Conley, vice-présidente principale pour l'Europe, l'Eurasie et l'Arctique, Center for Strategic and International Studies, Washington, DC

Initiative E : « Augmenter la présence dans l'Arctique à long terme et travailler en coopération avec les partenaires de l'Arctique ».

PSE 110. Mener des exercices conjoints avec nos alliés et nos partenaires dans l'Arctique, et contribuer au renforcement de la connaissance de la situation et des moyens d'échange d'information dans la région, notamment avec l'OTAN.

Présentation de la séance

La section « Concurrence des États » de la PSE qui précède immédiatement la discussion sur l'évolution de l'Arctique observe que « [l]es alliés de l'OTAN et d'autres pays aux vues similaires étudient de nouveau comment dissuader un large spectre de menaces contre l'ordre international en maintenant des capacités militaires conventionnelles perfectionnées qui pourraient être utilisées dans l'éventualité d'un conflit avec un ennemi "à force quasi-égale" ». Soulignant que « [l]'OTAN, aussi, s'intéresse de plus en plus à [...] la capacité de la Russie de projeter sa force depuis son territoire arctique vers l'Atlantique Nord et de sa capacité de mettre à l'épreuve la posture de défense collective de l'OTAN », la politique souligne que « [l]e Canada et ses alliés de l'OTAN ont clairement fait savoir que l'Alliance sera prête à détecter et à dissuader toute menace éventuelle, y compris celles contre les voies de communication et les approches maritimes des territoires alliés dans l'Atlantique Nord ». En outre, la PSE appelle à la tenue d'exercices conjoints avec les alliés et partenaires dans l'Arctique afin de « contribuer au renforcement de la connaissance de la situation et des moyens d'échange d'information dans la région ».

Le président du groupe d'experts, **M. Rob Huebert**, a souligné que l'accent que met la PSE sur le rôle de l'OTAN dans l'Arctique représente une rupture importante par rapport à la politique de défense du Canada dans le passé, le Canada se montrant réticent depuis une décennie à l'idée que l'OTAN adopte un rôle explicite dans l'Arctique. Comment le Canada peut-il et devrait-il participer au renforcement du dispositif de défense et de dissuasion de l'OTAN, et comment cette mesure s'harmonise-t-elle avec les intérêts canadiens dans un contexte circumpolaire et une perspective internationale plus large? Comment le Canada peut-il mieux coordonner avec ses alliés de l'OTAN les communications stratégiques liées à la

sécurité dans l'Arctique et l'Atlantique Nord? Quelles sont les capacités qui servent le mieux les intérêts du Canada et de l'OTAN? Comment les nouveaux défis de l'Arctique peuvent-ils façonner l'avenir de l'OTAN? À la lumière de ces questions, les experts ont discuté de l'évolution du rôle de l'OTAN dans l'Arctique, de ce que l'avenir pourrait apporter et des conséquences de ces développements pour le Canada.

Le groupe d'experts

Dans son survol des activités des FAC dans l'Arctique, le **lieutenant-colonel Dave Gowdy** du Commandement des opérations interarmées du Canada (COIC), a souligné la participation des alliés du Canada membres de l'OTAN à l'opération Nanook. Les principaux objectifs de Nanook sont la formation, l'amélioration de l'état de préparation et le développement de la capacité de travailler avec les autres ministères du gouvernement (AMG) concernés dans la région. Ceux-ci demeureront les principaux objectifs de l'opération Nanook au fil de son expansion, et des activités seront menées tout au long de l'année dans le but d'accroître la visibilité des FAC dans le Nord. Un autre objectif de Nanook a consisté à intégrer des possibilités de formation pour le Canada et ses alliés de l'OTAN. En 2018, des membres des forces armées allemandes et britanniques ont participé à un entraînement de l'opération Nanook-Nunavut dans l'Extrême-Arctique. Au même moment, des navires et du personnel provenant des États-Unis et du Danemark étaient déployés dans le cadre de la composante maritime de Nanook. Des représentants des États-Unis, de l'Allemagne, de la France, de la Norvège et du Danemark ont déjà participé à la planification de Nanook 2019 (leur participation aux activités reste à confirmer).

Au-delà de Nanook, le lieutenant-colonel Gowdy a expliqué que le Canada collabore avec ses alliés dans le cadre de diverses initiatives circumpolaires. Il a souligné la participation des FAC à l'exercice Trident Juncture en Norvège, où 1 900 Canadiens se sont joints à un groupe opérationnel naval, à un élément aérien et à une brigade multinationale. L'Aviation royale canadienne a également participé à des activités conjointes de l'OTAN en Islande, dont le déploiement de six CF-18 sur l'île. En 2020, les FAC prévoient participer à un exercice interarmées en Alaska. Bien que les exercices interarmées aient accru la capacité des FAC à travailler avec leurs partenaires de l'OTAN dans l'Arctique, le lieutenant-colonel Gowdy a expliqué qu'il reste beaucoup à faire pour améliorer l'échange d'information entre les alliés. Dans le cadre de ce processus, les FAC ont interrogé leurs alliés sur leurs objectifs et leurs besoins dans la région. La création d'un poste d'officier de liaison canadien au sein du commandement de l'Alaska, pour les États-Unis (United States Alaskan Command) représente une autre mesure positive. Néanmoins, le lieutenant-colonel Gowdy a laissé entendre qu'il faut mettre en place des mécanismes supplémentaires afin de promouvoir un meilleur partage de l'information sur ce qui se passe dans l'Arctique.

Andreas Østhagen, chercheur attaché à l'Institut Fridtjof Nansen d'Oslo, a présenté une perspective norvégienne sur la géopolitique arctique et le rôle de l'OTAN dans la région. L'Arctique a été inscrit à l'ordre du jour politique de la Norvège en 2005-2006 et, depuis, il s'agit d'une question générale qui englobe un large éventail de préoccupations au sein du pays, du développement économique à ses relations plus larges avec la Russie. Lorsque le gouvernement norvégien s'est engagé dans la géopolitique de l'Arctique il y a dix ans, il a adhéré à l'idée qu'une dangereuse course aux ressources, et même à

l'obtention de territoire, était en cours dans la région. La proximité de la Norvège avec la Russie a amplifié les dangers perçus de cette nouvelle réalité géopolitique. Peu de temps après, la Norvège a tenté d'inscrire l'Arctique à l'ordre du jour de l'OTAN – contrairement au gouvernement canadien, qui a soutenu qu'une politique explicite de l'OTAN pour l'Arctique n'était pas nécessaire.

Toutefois, au cours des treize dernières années, l'approche de la Norvège à l'égard de l'Arctique a changé et a évolué. Le fait que la grande majorité des ressources potentielles de la région se trouve dans les zones économiques exclusives (ZEE) des États de l'Arctique a remis en question la théorie selon laquelle on assisterait à une ruée vers les ressources, a expliqué M. Østhagen. Le gouvernement norvégien ne parle désormais plus de ruée vers les ressources en Arctique. La menace que représente la Russie continue toutefois de dominer la pensée norvégienne quant à la région. L'agression russe en Crimée et la relance du concept de bastion du Nord ont par ailleurs mis en évidence l'importance stratégique de l'Arctique. Après tout, un éventuel conflit mondial se propagerait rapidement dans le nord de la Norvège, et non dans l'Arctique canadien. Plutôt que de se concentrer sur les menaces et les besoins relatifs à la sécurité dans l'Arctique, le gouvernement norvégien a lié ces développements à des préoccupations plus larges en matière de sécurité dans l'Atlantique Nord. Le concept de bastion russe peut, somme toute, être présent dans l'Arctique, mais il ne porte pas sur l'Arctique – il porte sur l'Atlantique Nord et les détroits GIUK. Par conséquent, Oslo a cessé de faire pression en faveur d'une politique de l'OTAN pour l'Arctique parce que l'objectif de la Norvège a largement été atteint, le renforcement de l'OTAN dans la sécurité de l'Atlantique Nord ayant ramené cette organisation dans l'Arctique. L'exercice Trident Juncture, auquel ont participé 35 000 soldats, 70 navires et 130 avions de 30 pays alliés et partenaires de l'OTAN, en a fourni la preuve évidente pour le monde entier. Bien que le gouvernement norvégien ait présenté Trident Juncture comme une réponse aux préoccupations relatives à l'Atlantique Nord et à la sécurité maritime, M. Østhagen a observé que l'exercice a atteint l'objectif de la Norvège, qui souhaitait voir des forces de l'OTAN fermement implantées en Arctique.

Heather Conley, première vice-présidente pour l'Europe, l'Eurasie et l'Arctique au [Centre for Strategic and International Studies à Washington](#), a souligné la nécessité pour les décideurs contemporains de comprendre l'Arctique sur le plan géostratégique – comme ce fut le cas pendant la Guerre froide. Après la Guerre froide, l'Arctique s'est rapidement transformé, passant d'une ligne de front potentielle de tout conflit futur, et donc d'un point central pour les planificateurs de la défense américains, à une réflexion après coup. Toutefois, au cours des dernières années, l'intensification des activités menées par les Russes et les Chinois dans la région a suscité un regain d'intérêt pour l'Arctique de la part des militaires américains. La marine et l'armée de l'air des États-Unis ont décidé d'articuler des stratégies pour l'Arctique. Pourtant, a expliqué Mme Conley, peu de mesures ont été prises pour répondre aux nouvelles préoccupations en matière de sécurité dans l'Arctique. Bien que Washington excelle dans la rédaction de politiques, ces idées sont rarement liées aux ressources ou définies comme étant prioritaires. A un niveau plus fondamental, il a été difficile de garder l'Arctique à l'esprit des planificateurs de défense américains – une tendance qui a façonné la réponse de l'OTAN aux développements géopolitiques dans l'Arctique ces dernières années.

Le manque d'intérêt des Américains à l'égard de l'Arctique contraste fortement avec le renforcement militaire mis de l'avant par la Russie dans la région depuis 2008. En une décennie, les Russes ont rouvert 50 installations militaires de l'ère soviétique au sein de leur région arctique. Ils ont entrepris la modernisation de la flotte du Nord et la remilitarisation de la presqu'île de Kola. Dans le cadre d'un jeu de guerre réalisé en 2013, l'armée de l'air russe a mené une attaque nucléaire fictive contre la Suède. En 2014, les Russes ont mis en place leur nouveau Commandement stratégique interarmées de l'Arctique et, un an plus tard, ont effectué un exercice inopiné afin de démontrer leur état de préparation au combat dans la région. Lors d'un exercice réalisé en septembre 2017 et mobilisant plus de 65 000 soldats, Moscou a simulé un conflit le long des frontières occidentales de la Russie. D'autres exercices ont eu recours aux vols de bombardiers au-dessus de la mer de Norvège et au déploiement de parachutistes au-dessus du cercle polaire arctique. Ces dernières années, les Russes ont également lancé leurs nouveaux missiles de croisière supersoniques Oniks à partir de leur base de Kotelnny. Il est clair, a fait remarquer Mme Conley, que les Russes considèrent l'Arctique comme une zone d'opérations continue. Leur doctrine militaire vise à faire en sorte que l'OTAN n'ait pas accès à d'importantes zones de la région. L'Arctique est crucial pour la Russie, et ses investissements militaires reflètent cette importance nationale et stratégique. Une question fondamentale pour l'avenir consiste à savoir quelle part de ce renforcement militaire est liée au développement économique de la région et aux plans de la Russie quant à la route maritime du Nord, et quelle part reflète d'autres objectifs stratégiques.

Ces dernières années, l'OTAN a reconceptualisé l'Arctique comme une zone d'opérations nécessitant une réponse militaire. Les États-Unis ont posté 700 marines à Tromsø (il est intéressant de noter que, même au plus fort de la Guerre froide, le pays n'avait pas basé de forces en Norvège). La Norvège a investi de façon importante dans ses capacités et a notamment déployé 52 appareils F-35 et un bataillon de cavalerie dans la région du Finnmark limitrophe de la Russie. L'OTAN a intensifié ses efforts pour surveiller la circulation sous-marine russe dans l'Atlantique Nord et le passage GIUK, et s'est recentrée sur ses capacités de lutte contre la guerre sous-marine.

Bien que ces mesures aient renforcé la présence de l'OTAN dans l'Arctique, Mme Conley a fait valoir que l'organisation devrait considérer la région comme une zone d'opérations continue (comme le font les Russes) et s'employer à mieux intégrer ses ressources aériennes, maritimes et terrestres dans la région. Les alliés de l'OTAN doivent également améliorer le partage d'information et tenter de comprendre les motivations de la Russie ainsi que sa position militaire dans l'Arctique. Mme Conley a conclu son allocution en soulevant la nécessité d'organiser un forum de haut niveau au sein duquel l'OTAN et la Russie pourraient discuter des développements militaires dans l'Arctique et même élaborer un code de conduite militaire pour la région (peut-être même une version du Conseil de l'Arctique consacrée aux questions de sécurité). Elle a fait valoir que l'Arctique devait faire l'objet d'un ensemble de mesures de confiance et de sécurité afin d'en améliorer la transparence, à l'instar du Document de Vienne et du Traité « Ciel ouvert ». Un tel traité pour l'Arctique pourrait comporter un échange annuel d'informations

militaires, la notification de divers types d'activités militaires et même des inspections sur place. Ces mesures pourraient être complétées par un engagement accru avec la Russie sur des mesures de réduction des risques, y compris une coopération renforcée en matière de recherche et de sauvetage. Selon Mme Conley, la conjoncture est toujours favorable pour la mise en place de ce type de mesures ou pour d'autres idées et solutions politiques novatrices susceptibles de contribuer à rendre la région plus stable et plus prévisible.

Période de discussion

La période de discussion du groupe d'experts sur l'OTAN et l'Arctique s'est articulée autour de trois thèmes principaux, soit les intentions de la Russie dans l'Arctique, les intérêts et les intentions de la Chine dans la région, et la question de savoir si l'OTAN devrait jouer un rôle plus important dans la région.

1. Les intentions de la Russie dans l'Arctique

La discussion sur les intentions de la Russie dans l'Arctique a mis en garde contre une mauvaise interprétation des activités de la Russie dans l'Arctique. Comme l'a précisé Mme Conley lors de son exposé, il peut être difficile de déterminer quels sont les objectifs militaires de la Russie dans la région. Dans quelle mesure le renforcement de ses capacités militaires est-il lié au développement économique et à la volonté de faire de la route maritime du Nord une artère maritime internationale de premier plan? Ce sont là des questions clés à prendre en compte lorsqu'il s'agit d'évaluer la situation sécuritaire en Arctique et les intentions de la Russie.

Partant de cette idée, Mme Conley et M. Østhagen ont tous deux insisté sur la nécessité de nuancer notre façon de voir la Russie, plutôt que de la considérer comme une entité monolithique. M. Østhagen a rappelé à l'auditoire le niveau élevé de coopération qui existe entre les garde-côtes russes et norvégiens dans les eaux arctiques. Au sein des deux pays, ces institutions font partie de l'armée, mais elles coopèrent et travaillent conjointement sur une base hebdomadaire, parfois même quotidienne. Mme Conley a souligné que les États-Unis partagent une frontière avec la Russie sur la mer de Béring et qu'il existe une coopération considérable entre la Garde côtière américaine et le Service fédéral de sécurité russe (FSB). Un degré élevé de coopération est présent sur le terrain dans l'ensemble de l'Arctique, ce qui représente une dynamique importante – il arrive parfois que ce type de coopération sous-régionale permette d'appuyer un dialogue de gouvernement à gouvernement jusqu'à ce qu'une relation positive puisse être rétablie de façon plus générale.

Si la Russie s'est montrée disposée à coopérer sur certaines questions dans l'Arctique, plusieurs commentateurs ont émis des mises en garde, affirmant que, de façon générale, les Russes essaient de voir jusqu'où ils peuvent repousser les limites des normes juridiques internationales avant qu'une entité ne tente de les appliquer. Mme Conley a insisté sur la nécessité de remettre la Russie sur la bonne voie en ce qui concerne ces normes juridiques internationales, et sur le fait que l'Arctique pourrait être le lieu idéal pour atteindre cet objectif en établissant un cadre pour les activités militaires, conformément au Document de Vienne et au Traité « Ciel ouvert ».

2. Intérêts et intentions de la Chine dans l'Arctique

Si le groupe d'experts s'est concentré exclusivement sur les activités russes, plusieurs commentateurs ont estimé qu'il était également important de comprendre les intérêts et les activités de la Chine dans la région. Les experts et les membres de l'auditoire ont mis l'accent sur les intérêts économiques de la Chine dans la région, qu'il s'agisse des possibilités de transport maritime international, du pétrole et du gaz à Yamal, ou des minéraux de terres rares au Groenland. À long terme, les Chinois sont très intéressés par les stocks de poissons et veulent s'assurer que le groupe des cinq pays présents en Arctique ne les empêche pas de pêcher dans l'océan Arctique. M. Østhagen a souligné que lorsque les prix du pétrole ont chuté, la Chine est demeurée intéressée par l'Arctique, allant de l'avant dans certaines régions et comblant le vide laissé par les entreprises qui avaient quitté la zone. Bon nombre des entreprises qui investissent actuellement dans l'Arctique ont des liens importants avec le gouvernement chinois et l'Armée populaire de libération. En bref, l'intérêt de la Chine pour l'Arctique est marqué et continuera de croître à l'avenir. Les secteurs où la Chine choisit d'investir son temps, son énergie et ses ressources dans l'Arctique façonneront l'avenir de la région. Par exemple, si la Chine décide d'utiliser la voie transpolaire pour son transport maritime plutôt que la voie maritime du Nord, toute la région en subira les conséquences, en particulier l'Islande et la Russie.

Plusieurs participants ont soulevé la question centrale de savoir si la Chine cohabitera et coopérera avec la Russie dans l'Arctique, ou si les deux pays tenteront de s'évincer mutuellement de la région. En réponse à cette question, un commentateur a souligné la coopération économique qui existe déjà entre la Chine et la Russie pour acheminer le GNL de la péninsule de Yamal sur le marché. Il s'agit d'un projet de grande envergure pour lequel les deux pays construisent davantage de transporteurs et de brise-glaces afin de suivre le rythme du développement et de la production dans la région. La coopération économique et la coopération au développement entre la Chine et la Russie constitueront une tendance clé pour l'avenir.

3. Le rôle de l'OTAN dans l'Arctique

Bien que les experts ne soient pas en désaccord sur le fait que l'OTAN a un rôle à jouer dans l'Arctique, plusieurs commentateurs ont mis en doute le bien-fondé de déclarations formelles et explicites de l'OTAN au sujet de son engagement renouvelé auprès de la région et au sein de celle-ci. Compte tenu de la forte opposition de la Russie aux activités de l'OTAN en bordure de ses frontières, un participant a demandé si un système plus adéquat pourrait être mis au point afin de répondre à certaines questions de sécurité dans l'Arctique. Un autre participant a fait valoir qu'il y a de bonnes raisons d'éviter que l'OTAN ne se concentre explicitement sur l'Arctique d'un point de vue canadien. L'ancien premier ministre Stephen Harper a réduit au minimum les discussions sur le rôle de l'OTAN dans l'Arctique, car il ne souhaitait pas attirer l'attention sur les différends juridiques en cours au sujet du statut du passage du Nord-Ouest et de la frontière entre les États-Unis et le Canada dans la mer de Beaufort – ni provoquer les Russes, en raison de leurs préoccupations profondes au sujet de l'encerclement de l'OTAN. En mettant l'accent sur le rôle de l'OTAN dans l'Arctique ou en coopérant davantage avec l'armée américaine dans la région, le Canada risque d'attirer l'attention du président Trump, ce qui pourrait avoir des conséquences désastreuses pour la souveraineté du Canada et les relations canado-américaines en général.

L'un des conférenciers a répondu aux préoccupations concernant le danger de remilitarisation de l'Arctique en déclarant que c'est déjà le cas. Malgré le fait que l'administration Obama ait refusé de discuter de la sécurité dans l'Arctique, craignant que cela ne soit perçu comme une « militarisation » de la région par les États-Unis, il existe « un réel danger à enfouir collectivement nos têtes dans le sable ». Bien qu'il n'y ait pas lieu d'être alarmiste quant à ces questions de sécurité, il est nécessaire d'en discuter et d'atténuer les dangers qu'elles représentent.

Séance 3 : L'OTAN et l'Arctique

Principaux thèmes

- Le Canada doit mieux coordonner avec ses alliés de l'OTAN les communications stratégiques liées à la sécurité dans l'Arctique et l'Atlantique Nord.
- Il est nécessaire d'améliorer les mécanismes d'échange d'informations sur les questions arctiques entre le Canada et ses alliés et partenaires de l'OTAN.
- Il convient de déterminer les capacités qui servent le mieux les intérêts du Canada et de l'OTAN dans l'Arctique.
- Il est essentiel d'avoir des discussions plus approfondies et une compréhension accrue de la façon dont les nouveaux défis de l'Arctique pourraient façonner l'avenir de l'OTAN.
- L'engagement de l'OTAN à l'égard des préoccupations de sécurité de l'Atlantique Nord, comme l'a illustré l'exercice Trident Juncture, a permis à la Norvège d'atteindre son objectif d'installer fermement ses forces dans l'Arctique.
- La Russie considère l'Arctique comme une zone d'opérations permanente, et sa stratégie militaire vise à faire en sorte que l'OTAN n'ait pas accès à d'importantes zones de la région.
- L'Arctique pourrait bénéficier d'un ensemble de mesures de confiance et de sécurité pour renforcer la transparence des activités militaires dans la région.
- Il est nécessaire de réévaluer constamment les hypothèses sur les motivations qui sous-tendent le renforcement des capacités militaires de la Russie dans la région et la manière dont elles s'inscrivent dans ses objectifs géostratégiques plus larges.

Séance 4 : Amélioration de la mobilité et des opérations dans l'Arctique

Président : Adam Lajeunesse, Ph. D., Université St. Francis Xavier

Experts :

- Le lieutenant-colonel Tim Halfkenny, commandant du 1^{er} Groupe de patrouilles des Rangers canadiens
- Le major Gary Johnson, Centre de formation des Forces armées canadiennes dans l'Arctique, Centre de doctrine et d'instruction de l'Armée canadienne
- Le capitaine de frégate Michele Tessier, Marine royale du Canada, commandant du NCSM *Margaret Brooke*, Marine royale canadienne
- Le colonel Pete Allan, chef d'état-major adjoint de la force continentale, Commandement des opérations interarmées du Canada

PSE 106. Accroître la mobilité, la portée et la présence des Forces armées canadiennes dans le Nord canadien afin d'appuyer les opérations, les exercices et la capacité de rayonnement des Forces armées canadiennes dans la région.

Présentation de la séance

La mobilité dans l'Arctique revêt une grande importance pour les FAC, comme en témoigne l'engagement de la PSE à « [a]ccroître la mobilité, la portée et la présence des Forces armées canadiennes dans le Nord canadien afin d'appuyer les opérations, les exercices et la capacité de rayonnement des Forces armées canadiennes dans la région ». Comme l'a expliqué le Lcol Tim Halfkenny, ancien chef d'état-major adjoint, Opérations et plans de la Force opérationnelle interarmées (Nord) et commandant actuel du 1^{er} GPRC, lors de sa présentation, la mobilité est le « principal catalyseur des effets » dans l'ensemble du spectre des missions des FAC en Arctique, qu'il s'agisse d'interventions de SAR et d'urgence, de défense stratégique, de souveraineté (surveillance des approches maritimes), de messages stratégiques (présence et opérations multinationales) et de renforcement des capacités. Compte tenu de l'accent mis par la PSE sur l'amélioration de la mobilité et de la portée dans le Nord canadien, ce groupe d'experts a examiné l'état actuel de la mobilité des FAC dans l'Arctique, a exploré les secteurs à améliorer et a discuté des besoins futurs.

Le groupe d'experts

Lors de son exposé sur la mobilité dans l'Arctique du point de vue de la Force opérationnelle interarmées (Nord), le **lieutenant-colonel Tim Halfkenny** a souligné que même si les FAC ont la capacité de se déployer dans l'Arctique et ont amélioré leurs capacités dans la région, des efforts continuent d'être mis en œuvre en vue d'atteindre une solide capacité sur le plan de la mobilité dans l'Arctique. Aujourd'hui, les FAC ont recours à une approche de type « centre stratégique, rayon tactique » pour obtenir des effets à l'extérieur des collectivités. Toutefois, la mobilité des FAC dans l'Arctique est entravée par le manque d'infrastructures, y

compris les communications et la production d'électricité, et par les effets néfastes de la glace et des conditions météorologiques.

La mobilité aérienne, a fait valoir le Lcol Halfkenny, constitue la clé d'un effet rapide dans le Nord. En pratique, peu de pistes dans la région sont accessibles à l'aide d'appareils C-17, alors que certaines ne sont même pas accessibles aux C-130. À l'extérieur des capitales territoriales, les collectivités ne disposent pas des infrastructures et des installations nécessaires pour accueillir plusieurs types d'aéronefs. Outre ces problèmes d'infrastructure, les conditions météorologiques ont aussi une importante incidence sur les opérations aériennes, qu'il s'agisse de systèmes météorologiques défavorables, du froid extrême ou de la capacité limitée de l'ARC à atterrir sur la glace (actuellement limitée au CC-138 Twin Otter).

Les navires de patrouille extracôtiers et de l'Arctique (classe *Harry DeWolf*) amélioreront la mobilité générale des FAC dans l'Arctique. Ces navires offriront une capacité importante en vue d'accomplir un large éventail d'ensembles de missions, à condition qu'ils soient dotés de la configuration d'équipement adéquate. Le Lcol Halfkenny a souligné qu'il reste beaucoup de travail à faire pour déterminer comment les NPEA fonctionneront dans un contexte interarmées en Arctique.

La mobilité des FAC sur la terre ferme est en grande partie assurée par des systèmes de conduite monoplace/à utilisateur unique (tels que les véhicules tout-terrain ou les autoneiges légers). Le BV-206, l'autoneige de poids moyen des FAC, approche de la fin de sa vie utile et offre peu de possibilités de déploiement au-delà de la proximité immédiate du Centre de formation des Forces armées canadiennes dans l'Arctique, à Resolute. Lors des exercices d'entraînement réalisés à l'extérieur du centre de formation, le BV-206 peut transporter le personnel d'un point A à un point B, mais il peut difficilement le soutenir de façon efficace une fois sur le terrain. Lorsqu'elles sont déployées dans le cadre d'opérations dans l'Arctique, les FAC ne disposent pas de véritables moyens de transport collectif, ce qui nuit à leur capacité d'assurer une prise en charge efficace des victimes. À l'heure actuelle, les FAC disposent d'une mobilité terrestre restreinte dans l'Arctique et sont incapables d'avoir un effet de masse sur le terrain à l'extérieur des collectivités. Le Lcol Halfkenny a également indiqué qu'il n'existe aucune procédure opérationnelle tactique visant à remplacer la flotte de véhicules actuelle.

Dans l'ensemble, le Lcol Halfkenny a fait remarquer que la capacité des FAC de projeter leur puissance dans l'Arctique est limitée, ce qui signifie que leur capacité de mobiliser des ressources en temps opportun en réponse à une menace relevant du domaine de la défense est limitée. La capacité d'influence se détériore considérablement à mesure que la force est projetée au-delà des infrastructures communautaires, et particulièrement les centres stratégiques. Dans les conditions météorologiques extrêmes de l'Arctique, l'accent opérationnel continue d'être mis sur la capacité de survie, la durabilité et la manœuvrabilité – dans cet ordre – et l'accent mis sur les effets conjoints est encore minimal.

Tous les plans opérationnels en Arctique doivent tenir compte des limites en matière de mobilité et du temps requis pour accomplir les tâches, ne seraient-ce que les plus simples. Afin d'améliorer la mobilité dans l'Arctique, le Lcol Halfkenny a suggéré que les FAC continuent de tirer parti de leurs relations avec les AMG et les partenaires présents dans la région. Il a souligné les possibilités inexploitées offertes

par l'industrie privée dans l'Arctique et a indiqué que les FAC doivent apprendre à accéder aux infrastructures des entreprises privées et à en tirer parti. Enfin, le Lcol Halkenny a insisté sur le fait que le personnel des FAC présent en Arctique doit continuer de faire appel aux connaissances des peuples autochtones pour apprendre à se déplacer et à survivre dans la région.

Le **major Gary Johnson**, du Centre de doctrine et d'instruction de l'Armée canadienne, a également formulé des observations semblables lors de son exposé sur le rôle du Centre de formation des Forces armées canadiennes dans l'Arctique pour améliorer la mobilité et les opérations en Arctique. Le Centre de formation des Forces armées canadiennes dans l'Arctique soutient la formation dans un rayon de 300 milles marins et se concentre sur l'enseignement des trois éléments clés des opérations dans l'Arctique, soit la capacité de survie, la durabilité et la mobilité. Si l'une ou l'autre de ces variables est retirée de l'équation, les opérations dans l'Arctique ne fonctionneront pas.

Le major Johnson a utilisé l'exemple de la toundra pour mettre en évidence les défis inhérents aux opérations dans l'environnement de l'Extrême-Arctique. Il a souligné le choc que vivent de nombreux soldats basés dans le Sud lorsqu'ils quittent leur Globemaster (C-17) à Resolute pour la première fois et entrent dans le froid et l'obscurité de l'Extrême Arctique – un environnement hostile comme ils n'en ont jamais connu auparavant. En ce qui concerne les mouvements au sol, les FAC sont fortement tributaires de mécanismes mécaniques, ce qui a une incidence sur les opérations. La mobilité, par exemple, est limitée par l'état des glaces, dont la compréhension exige une formation importante : quels sont les différents types de glace? Comment se déplacer sur les différents types de glace? Que sont les polynies d'eau libre? Quels sont les problèmes de mobilité créés par la glace pluriannuelle? La façon dont les soldats interagissent avec la glace est importante, mais l'élément décisif des opérations dans l'Arctique est leur interaction avec le froid. Le major Johnson a souligné la facilité avec laquelle les engelures peuvent se produire dans les températures arctiques :

- -28 °C à -39 °C (-18,4 °F à -38,2 °F) = risque d'engelures en 10 à 30 minutes
- -40 °C à -47 °C (-40 °F à -52,6 °F) = risque élevé de gelure de la peau exposée en 5 à 10 minutes (encore moins si le vent souffle à plus de 50 km/h [31 milles/h])
- -48 °C à -54 °C (-54,4 °F à -65,2 °F) = risque très élevé de gelure de la peau exposée en 2 à 5 minutes (encore moins si les vents sont soutenus à plus de 50 km/h [31 milles/h]).

Compte tenu de la facilité avec laquelle les pertes et accidents par temps froid peuvent survenir lors des opérations terrestres menées dans l'Arctique, le major Johnson a insisté sur le fait qu'il est essentiel, dans le cadre de toute opération, d'être en mesure d'assurer la sécurité du personnel et de fournir les soins nécessaires lorsque surviennent des blessures et incidents inévitables liés au froid.

Bien qu'il soit facile de se concentrer sur les défis associés au froid lors des opérations dans l'Arctique, le major Johnson a également souligné les difficultés liées aux opérations dans la toundra lors des saisons intermédiaires, précisant à quel point les conditions peuvent changer rapidement dans l'Arctique. Pour illustrer ce propos, il a cité l'anecdote d'un VTT qui s'était

enfoncé dans la boue au printemps. Quelques jours plus tard, le VTT était complètement gelé dans le sol, ce qui a nécessité beaucoup d'efforts pour le libérer.

Le major Johnson a conclu son exposé en suggérant que le personnel des FAC déployé dans l'Arctique devrait adapter l'orientation de la mission (essentielle aux activités militaires dans le Sud) aux conditions difficiles de l'Arctique, ce qui pourrait parfois signifier l'abandon complet d'une mission. Les FAC accroissent leur mobilité sur le terrain dans l'Arctique, mais il reste encore du travail à faire. Pour faciliter ce processus, le major Johnson a insisté sur la nécessité d'écouter et d'apprendre des Rangers canadiens.

Le **capitaine de frégate Michelle Tessier**, commandant du NCSM *Margaret Brooke*, a présenté le point de vue de la Marine royale du Canada sur la mobilité en Arctique. Les NPEA ne sont pas classés comme étant des navires de combat et sont en mesure de réaliser un large éventail d'activités de surveillance et de rôles à l'échelle nationale. Les NPEA « montreront que nous sommes là, que nous nous soucions de ce qui s'y passe et que nous en sommes conscients ». La clé du succès de leur déploiement dans le Nord portera sur la capacité de coopérer et de travailler avec la Garde côtière canadienne et les AMG présents dans l'Arctique. Ces navires peuvent également être appelés à opérer dans les eaux d'autres États de l'Arctique, comme la Norvège.

Il faudra du temps pour apprendre à opérer dans l'Arctique et à entreprendre des activités dans les eaux nordiques, a expliqué le capitaine de frégate Tessier. Elle a souligné que l'état imprévisible de la glace constituait un danger particulièrement important. Bien que l'on observe généralement de plus grandes quantités d'eau libre lors des saisons estivales, la glace continue de poser d'importants défis à la navigation. La glace de plusieurs années peut se déplacer rapidement et est difficile à suivre. De gros morceaux de glace de plusieurs années flottent dans les chenaux de l'archipel Arctique du Canada, où ils se mélangent à la glace de première année – après une chute de neige, cette glace dure devient presque invisible pour les navires. Le capitaine de frégate Tessier a également souligné le manque de soutien logistique disponible dans l'Arctique, ce qui est contraignant d'un point de vue opérationnel. Les difficultés logistiques dans l'Arctique ont mis en évidence le besoin d'autosuffisance en matière de réapprovisionnement et ont stimulé le déploiement avancé de la Marine. Bien que le capitaine de frégate Tessier se soit concentrée sur l'état des glaces et les difficultés logistiques, elle a également fait mention de plusieurs autres domaines où la MRC a beaucoup à apprendre, y compris les défis associés aux descentes à terre. La MRC a ainsi recommencé à doter ses membres d'équipage de fusils de chasse afin qu'ils soient en mesure de lutter contre les prédateurs.

Le **colonel Pete Allan**, chef d'état-major adjoint de la force continentale du COIC, a expliqué le rôle que devront jouer les FAC dans un Arctique en évolution rapide. Les changements climatiques ont rendu la région plus accessible, attirant dans l'Arctique un plus grand nombre de personnes qui ne sont pas nécessairement conscientes des dangers que présente l'environnement. Le colonel Allan a abordé le thème des changements démographiques qui se produisent dans le Nord du Canada et de l'expansion rapide de la population nordique. Ces tendances font qu'il y a plus de gens dans l'Arctique, ce qui signifie

davantage de missions pour les FAC. Compte tenu de l'évolution rapide de la situation, les FAC doivent constamment améliorer leurs capacités.

Le colonel Allan a expliqué que les opérations menées dans l'Arctique ne sont pas une nouveauté pour les FAC et que de nombreuses leçons ont été tirées au fil des ans. Par le passé, les FAC disposaient de la capacité et de l'équipement nécessaires pour effectuer un déploiement rapide dans l'Arctique, et elles s'emploient à reconstituer ces capacités. À l'heure actuelle, l'opération Nanook reflète ce que les FAC estiment qu'elles devraient être en mesure de faire dans le Nord; elles apprennent notamment à collaborer avec les AMG et les autres partenaires de la région. Elles améliorent également leurs capacités au chapitre de l'engagement communautaire – un élément clé de toute opération dans le Nord.

Les FAC ont encore beaucoup de travail à faire. Elles doivent continuer d'améliorer leur capacité de déployer et de soutenir des forces sur le terrain pour faire face à l'ensemble des menaces existantes et éventuelles dans l'Arctique. Comment pourrions-nous soutenir au mieux nos forces déployées dans l'Arctique à l'avenir? Le colonel Allan a utilisé l'exemple de l'échouement de l'*Akademik Ioffe* pour illustrer l'importance d'une réaction rapide et fiable en cas d'incident, le déploiement d'une partie importante de la capacité SAR des FAC étant essentiel dans de tels cas. Il a fallu une journée pour acheminer les ressources jusqu'au navire échoué, et plusieurs jours pour s'en remettre. Le colonel Allan a également souligné à quel point le secteur privé fonctionne bien dans l'Arctique. Les projets que les militaires conçoivent sur une base pluriannuelle peuvent être effectués en une seule année par le secteur privé. Cette observation souligne le fait que les militaires doivent changer leur façon de voir et d'aborder l'accomplissement des tâches dans le Nord. Le colonel Allan a également insisté sur le fait que les FAC doivent réfléchir aux investissements nécessaires pour assurer la sûreté et la sécurité du passage du Nord-Ouest si celui-ci devient une route commerciale viable à l'avenir. Après tout, le Canada est un pays qui pratique le commerce maritime; il doit donc être en mesure de protéger l'ensemble de ses routes commerciales.

Les FAC fournissent un soutien aux interventions d'urgence en cas de catastrophes naturelles au Canada et, bien que cela ne se soit jamais produit à grande échelle dans le Grand Nord, la combinaison des changements climatiques et de l'augmentation de la population dans la région signifie que cette mission relèvera probablement des FAC dans un proche avenir. Comment les FAC répondront-elles aux catastrophes naturelles dans l'Arctique? De façon plus générale, comment les FAC pourraient-elles développer des infrastructures déployables en vue d'appuyer les opérations dans l'Arctique? Les aérodrômes actuels sont-ils suffisants ou doivent-ils faire l'objet d'investissements accrus? Pouvons-nous améliorer la formation offerte au personnel des FAC pour se déplacer sur la terre ferme? Toutes ces questions devront être abordées au fur et à mesure que les FAC poursuivront leurs efforts en vue d'acquérir la combinaison adéquate de portée, de mobilité et de présence dans l'Arctique.

Période de discussion

La période de discussion du groupe d'experts sur la mobilité dans l'Arctique s'est articulée autour de trois thèmes principaux : les besoins en infrastructures, les missions des FAC et les domaines d'innovation.

1. Besoins en infrastructures

À la suite de l'explication du major Johnson selon laquelle les FAC ont une portée de 300 milles marins à l'extérieur du Centre de formation des Forces armées canadiennes dans l'Arctique, les discussions ont porté sur le nombre de centres opérationnels nécessaires pour assurer une couverture adéquate de l'ensemble de l'Extrême-Arctique. Le fait que les FAC ne savent pas où elles devront se déployer spécifiquement dans cette vaste région isolée vient compliquer la question. Le COIC étudie les problèmes fondamentaux de transport et de distribution dans l'Arctique, y compris les endroits où les infrastructures sont actuellement disponibles et où les FAC pourraient devoir investir à l'avenir.

La discussion sur les besoins en infrastructure s'est transformée en une discussion sur la façon dont les FAC pourraient mieux tirer parti des infrastructures déjà mises en place par le secteur privé dans le Nord. Un participant demande qui a l'autorisation et la responsabilité de s'adresser aux entreprises privées du Nord quant à l'utilisation de leurs installations et de leurs infrastructures par les FAC. Un autre participant a demandé si d'autres États de l'Arctique offrent un meilleur modèle d'utilisation des infrastructures privées par les forces armées. Bien que le COIC puisse tendre la main au secteur privé pour appuyer des opérations particulières dans l'Arctique, une relation plus permanente devrait être créée à des niveaux plus élevés. L'un des principaux thèmes qui ressortent de cette discussion est qu'il existe de grandes possibilités de collaboration entre les FAC et l'industrie privée d'un point de vue pratique. Plusieurs des problèmes d'infrastructure et de logistique auxquels les FAC font face ne sont pas nouveaux : l'industrie y est confrontée depuis des décennies, a réussi à créer l'infrastructure nécessaire et peut mettre les gens à contribution avec succès et en toute sécurité. Il est possible pour le secteur militaire et l'industrie privée de mieux collaborer.

2. Missions

Les discussions qui ont porté sur les missions des FAC dans l'Arctique ont fait ressortir la nécessité de continuer à clarifier les rôles, les responsabilités et les possibilités qui relèvent de l'Armée canadienne, de la Marine royale canadienne et de l'Aviation royale canadienne dans la région. L'Opération Nanook a joué un rôle central pour clarifier la façon dont le mandat des FAC dans la région rejoint les rôles et les responsabilités des AMG; toutefois, la capacité de coordination et de collaboration doit encore être développée davantage. Les questions sur la mission des FAC dans l'Arctique portaient sur les rôles potentiels que pourraient jouer les NPEA de classe *DeWolf*. Un commentateur a demandé si ces navires pourraient contribuer à la cartographie des eaux de l'archipel Arctique, celles-ci étant uniquement cartographiées à 10 % selon les normes modernes. Bien que les NPEA soient équipés pour effectuer des balayages sonars latéraux, ce qui rendrait possible la cartographie du fond océanique, de telles activités devraient être menées en collaboration avec les AMG participant à la cartographie de l'Arctique. Un autre commentateur a demandé si la classe *DeWolf* permettra de répondre à l'ensemble des besoins stratégiques du Canada dans un Arctique en évolution rapide, étant donné que ces navires ont été conçus avant que les Russes ne conçoivent leurs nouveaux navires de guerre nordiques et que la Chine n'envoie

régulièrement des brise-glaces dans l'Arctique. Les réponses à cette question ont souligné la nécessité de comprendre comment la Russie et la Chine ont l'intention d'utiliser leurs nouveaux moyens destinés à fonctionner dans l'Arctique – un retour aux définitions actuelles de la menace (du point de vue de la capacité et de l'intention).

3. Innovation

Un membre de l'auditoire a demandé aux experts s'il était possible de cibler des domaines particuliers qui bénéficieraient d'une réflexion et d'une résolution de problèmes nouvelles et novatrices, du point de vue des praticiens présents dans l'Arctique. Les réponses ont mis en évidence l'absence d'une capacité d'évacuation efficace des FAC lors des opérations dans le Nord. Il a été suggéré de mener immédiatement des recherches sur les façons d'intervenir auprès des victimes de temps froid et de les évacuer au besoin. La nécessité d'améliorer les structures modulaires et les tentes afin d'améliorer les conditions de vie constitue une autre question urgente entourant les opérations terrestres dans l'Arctique. D'autres experts ont insisté sur la nécessité de trouver des solutions novatrices aux problèmes de communication que connaissent les acteurs présents dans l'Extrême-Arctique.

En poursuivant la discussion sur l'innovation, un autre membre de l'auditoire a demandé s'il y avait lieu de réfléchir davantage aux tactiques, aux techniques et aux procédures liées aux opérations des FAC dans l'Arctique. Il a également demandé si les FAC devraient mettre davantage l'accent sur l'établissement d'une doctrine portant sur une capacité de combat dans l'Arctique. La réponse à cette question soulignait la nécessité de compiler les leçons ainsi que les tactiques, techniques et procédures (TTP) déjà tirées des déploiements dans l'Arctique. Des leçons ont été *recueillies* pendant des décennies, mais elles n'ont pas été efficacement *appprises* par les FAC. Pour s'attaquer à ce problème, l'innovation serait axée sur la mise en place d'un mécanisme ou d'un cadre plus solide pour compiler les leçons apprises et y donner suite. L'expert a également souligné l'occasion de formation que l'Arctique offrait à l'Armée canadienne. Au fil du temps, les FAC continueront de développer une capacité qui leur permettra de passer d'un simple accent sur la survie au renforcement et à l'application d'autres capacités. Après tout, si les soldats peuvent apprendre à se déplacer, à faire usage de leurs armes et à survivre dans l'Arctique, ils peuvent le faire n'importe où.

Séance 4 : Mobilité dans l'Arctique

Principaux thèmes

- Les tendances actuelles et émergentes indiquent qu'un plus grand nombre de personnes seront présentes dans l'Arctique canadien, ce qui se traduira par un plus grand nombre de missions pour les FAC et un besoin accru de mobilité efficace dans la région.
- La mobilité est le « catalyseur clé pour obtenir des effets » dans l'ensemble du spectre des missions des FAC dans l'Arctique.
- La mobilité des FAC dans l'Arctique est entravée par les risques et les défis posés par l'environnement arctique et par le manque d'infrastructures appropriées dans la région.
- La capacité d'influence se détériore considérablement à mesure que la force est projetée au-delà des infrastructures communautaires, et particulièrement les centres stratégiques.
- Les FAC ont besoin d'équipement et de procédures pour faire face efficacement aux risques environnementaux et à leur impact (par exemple, blessures attribuables au froid), le transport collectif étant une priorité particulière.
- Les FAC devraient améliorer leur capacité à déployer leurs forces à l'avant et à les maintenir sur le terrain afin de pouvoir faire face à toutes les menaces, actuelles et potentielles, dans l'Arctique.
- Afin d'améliorer leur mobilité dans l'Arctique, les FAC doivent continuer d'établir des relations avec les AMG et les partenaires présents dans la région, de tirer parti de celles-ci et d'établir de nouvelles relations avec le secteur privé.
- Les FAC recensent les leçons des opérations menées en Arctique depuis des décennies, mais elles doivent pouvoir s'appuyer sur des mécanismes améliorés afin de les compiler, de les diffuser et de les intégrer en tant que leçons *appries*; les universitaires pourraient jouer un rôle dans le processus de consolidation et d'analyse.

Séance 5 : « Les collectivités autochtones sont au cœur du Nord du Canada » : Mise à profit des connaissances et de la diversité du Nord

Présidents : Whitney Lackenbauer, Ph. D., titulaire de la Chaire de recherche du Canada sur l'étude du Nord canadien, Université Trent, et lieutenant-colonel honoraire du 1^{er} Groupe de patrouille des Rangers canadiens

Experts :

- Yvonne Nakimayak, ministère de l'Exécutif et des Affaires autochtones, Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest
- Le major Conrad Schubert, J9, coopération civilo-militaire, Force opérationnelle interarmées (Nord)
- Le lieutenant-colonel Tim Halfkenny, commandant, 1^{er} Groupe de patrouilles des Rangers canadiens
- Le lieutenant-colonel Donnie Oulton, chef d'état-major adjoint, Plans stratégiques, Groupe de soutien national aux Cadets et aux Rangers juniors canadiens
- Le sergent Kevin Kullaululik, patrouille d'Iqaluit, 1^{er} Groupe de patrouille des Rangers canadiens

PSE 108. Améliorer et augmenter l'instruction et l'efficacité des Rangers canadiens dans le but de rehausser leurs capacités fonctionnelles au sein des Forces armées canadiennes.

Initiative C de la PSE : Renforcer les collectivités canadiennes en investissant dans la jeunesse.

Présentation de la séance

En résonance avec l'orientation générale des politiques du Canada pour l'Arctique, la PSE souligne que « les collectivités autochtones sont au cœur de la sécurité dans le Nord » et s'engage « à élargir et à resserrer nos relations importantes avec ces collectivités, notamment par l'intermédiaire des Rangers canadiens et des Rangers juniors canadiens ». La politique s'engage à améliorer et à augmenter « l'instruction et l'efficacité des Rangers canadiens dans le but de rehausser leurs capacités fonctionnelles au sein des Forces armées canadiennes », tout en veillant à ce que les relations communautaires qui animent l'organisation des Rangers soient maintenues et renforcées. La PSE note également que l'élargissement et le resserrement des relations avec les collectivités du Nord impliquent « une participation des populations locales aux opérations et exercices courants ». Reconnaissant que le « Programme des cadets et le Programme des Rangers juniors canadiens constituent un investissement important dans notre jeunesse », la PSE engage également le MDN à « élargir la portée du programme de sorte que davantage de jeunes Canadiens puissent vivre ces formidables expériences positives de développement de la jeunesse et continuer de renforcer les collectivités canadiennes ». À la lumière de ces objectifs, le groupe d'experts s'est penché sur les significations importantes de l'engagement communautaire dans l'Arctique, a examiné les fondements des relations positives qui existent entre les militaires et les communautés du Nord et a exploré comment les FAC peuvent tirer profit des

connaissances autochtones et locales pour appuyer les opérations dans le Nord de façon respectueuse et efficace.

Le groupe d'experts

Lors de sa présentation portant sur l'exploitation des connaissances autochtones et locales, **Yvonne Nakimayak**, du ministère de l'Exécutif et des Affaires autochtones du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, a souligné l'importance d'écouter les gardiens du savoir autochtone au sein des communautés du Nord et d'en tirer des leçons. Mme Nakimayak a défini le savoir autochtone comme étant « un ensemble de savoirs et de valeurs, acquis par l'expérience, l'observation, les enseignements de la terre ou les enseignements spirituels, transmis de génération en génération ». Dans le Nord, le savoir autochtone est transmis par l'entremise de récits et sous la direction directe des aînés de la collectivité. Ce savoir est ancré à l'échelle locale et fondé sur le territoire, enraciné dans un amour et un lien profonds avec la terre – la principale source de transport, de nourriture, de culture et de récits pour les peuples autochtones du Nord. Mme Nakimayak a expliqué que le savoir autochtone définit l'identité culturelle, favorise un lien étroit avec la nature, est une source de l'adaptabilité intrinsèque qui caractérise les peuples autochtones du Nord et procure aux gens une fierté et un sentiment de contrôle sur leur propre vie – à ce titre, il est une source extraordinaire de force. Elle a souligné que les membres des patrouilles des Rangers canadiens élisent leurs chefs de patrouille en fonction de leur connaissance de la terre et de l'environnement et de la façon dont ils travaillent avec les membres de la collectivité – des qualités enracinées dans le savoir autochtone.

Mme Nakimayak a souligné que les connaissances autochtones et locales sont vitales pour les militaires, car elles leur permettent d'accroître leur présence dans le Nord. Les connaissances et l'expérience des peuples autochtones du Nord, ainsi que leur compréhension de la terre et de l'environnement qu'ils habitent depuis des milliers d'années, doivent être reconnues comme des atouts et des ressources. Par le programme des Rangers canadiens et des Rangers juniors canadiens, les FAC reconnaissent que les savoirs autochtones et les connaissances locales sont essentiels à leurs activités dans la région. Mme Nakimayak a félicité les Rangers pour le rôle qu'ils jouent dans la création d'un sentiment d'appartenance et de communauté dans le Nord. Les jeunes inscrits au sein des RJC jouissent d'une plus grande confiance en eux et d'un sentiment de contrôle sur leur propre destin. Néanmoins, les FAC doivent poursuivre leur travail d'intégration des connaissances autochtones et locales à toutes ses activités qui se déroulent dans le Nord. Mme Nakimayak a souligné l'impact du transfert des responsabilités dans le Nord, soulignant que les activités menées dans la région doivent respecter les intérêts et les souhaits des personnes qui non seulement y vivent, mais qui y exercent également leur compétence. Les FAC doivent continuer d'apprendre à intégrer les connaissances autochtones et locales à leurs activités nordiques de manière holistique – des étapes de la planification jusqu'à l'opération sur le terrain.

Le **major Conrad Schubert**, J9 coopération civilo-militaire, Force opérationnelle interarmées (Nord), a souligné qu'il a été chaleureusement accueilli par chaque collectivité qu'il a visitée dans le Nord.

Les relations positives qui existent entre les FAC, les gouvernements autochtones et les collectivités du Nord constituent le centre de gravité des opérations dans l'Arctique. Le major Schubert a souligné que les savoirs autochtones et locaux sont une propriété intellectuelle qui doit être respectée – les FAC ne peuvent supposer qu'on leur donnera automatiquement accès à ces savoirs. La relation positive que les FAC ont entretenue avec les collectivités du Nord permet ce partage des connaissances locales et doit être maintenue. La question centrale est de savoir pourquoi une relation aussi positive existe entre les FAC et les collectivités du Nord, et comment elle peut être maintenue et améliorée dans le futur.

Le major Schubert a fait valoir que les modèles du passé dictent la façon dont le présent et l'avenir se dérouleront. Les militaires canadiens ont joué un rôle important dans l'édification de la nation au sein de la région depuis l'envoi de la Troupe de campagne du Yukon dans le Nord pour superviser la ruée vers l'or du Klondike et affirmer le contrôle du Canada sur cette région. La Troupe de campagne du Yukon a été déployée au Yukon en tant qu'« aide du pouvoir civil » et elle a prêté main-forte à la Gendarmerie à cheval du Nord-Ouest afin de maintenir l'ordre public pendant cette période. Pendant l'entre-deux-guerres, le système radio des T.N.-O. et du Yukon a été mis sur pied par le Corps des transmissions royal du Canada (CTRC) dans le but d'assurer une communication instantanée entre les collectivités. Par ailleurs, les opérations militaires et les projets de construction réalisés au cours de la Seconde Guerre mondiale (p. ex., la route de l'Alaska, le pipeline Canol) et de la guerre froide (p. ex., le réseau DEW) ont créé des possibilités d'emploi, ont permis le développement d'infrastructures importantes et ont mené à la création des Rangers canadiens. Tout au long de ces décennies, les FCA ont participé à la construction de ponts, de routes, de terrains d'aviation dans les collectivités, d'écoles et d'hôpitaux, et ont fourni une aide inestimable en matière de recherche et de sauvetage, tout en contribuant à former les habitants du Nord en vue d'emplois dans les métiers, les communications et autres domaines, ce qui a contribué à établir des relations positives entre civils et militaires. Le major Schubert explique qu'à la fin des années 1940, le Lee Enfield .303 – le même fusil qui avait été remis au personnel de la force régulière dans le sud du Canada – a été confié aux membres des Rangers canadiens, dont la plupart étaient Autochtones. Ce geste important est le reflet de la relation de confiance établie de longue date entre les militaires et les communautés autochtones du Nord. Le major Schubert a conclu que l'histoire de l'engagement des FAC dans l'Arctique a jeté les bases d'attentes positives et généralisées à l'égard des activités militaires dans la région, et que celles-ci se poursuivent jusqu'à maintenant.

Aujourd'hui, le programme des Rangers canadiens et les activités de recherche et sauvetage des FAC continuent de contribuer aux relations positives avec les collectivités du Nord. Les Rangers constituent une véritable réussite, a expliqué le major Schubert, et grâce à cette organisation, le taux de participation des membres des collectivités du Nord aux FAC est quatre fois supérieur à la moyenne nationale. Dans le Nord, un Canadien sur 100 est un Ranger – et plusieurs autres ont fait partie des Rangers par le passé. Ce taux de participation favorise une relation constructive et étroite entre les FAC et les communautés. De plus, 5 % des activités de R-S des FAC se déroulent au nord du 60^e parallèle, même si la population territoriale ne représente que 0,031 % de la population nationale. Par conséquent, les habitants du Nord apprécient le rôle des FAC en matière de R-S.

Bien que les Rangers et les activités de R-S continueront de constituer le fondement de la relation positive avec les collectivités nordiques, les FAC doivent trouver d'autres moyens de s'engager auprès des habitants du Nord et d'améliorer cette relation. Les opérations des FAC dans le Nord doivent tenir compte du fait que toutes les terres font l'objet de revendications territoriales, réglées ou non. Par conséquent, les gouvernements autochtones sont et continueront d'être des partenaires incontournables des FAC, et tous les efforts doivent être déployés pour consolider ces relations, de même que celles à l'échelle communautaire. À l'avenir, le maintien de ces relations devrait être une responsabilité clé de tous les membres des FAC.

Le **lieutenant-colonel Tim Halfkenny**, commandant du 1^{er} Groupe de patrouille des Rangers canadiens, a présenté un exposé sur la façon dont les FAC tirent parti des connaissances et de la diversité autochtones et nordiques au sein du 1^{er} GPRC et des Rangers juniors canadiens. Le 1^{er} GPRC assume deux rôles distincts : fournir des forces mobiles autosuffisantes et dotées d'équipement léger pour soutenir les FAC au Yukon, dans les T.N.-O., au Nunavut et dans le Nord de la Colombie-Britannique, et offrir aux jeunes un programme stimulant et qui a fait ses preuves. « Les Rangers canadiens sont les yeux, les oreilles et la voix du Nord. Ils possèdent une connaissance des terres et de l'environnement local entourant leurs collectivités », a expliqué le lieutenant-colonel Halfkenny. « Ils représentent leur collectivité avec fierté et participent activement à l'organisation et au soutien d'événements locaux, notamment en appuyant des programmes destinés aux jeunes de la région ».

Les Rangers mènent et appuient les opérations de protection du territoire, ce qui comprend des patrouilles de surveillance et de protection de la souveraineté, le soutien à l'entraînement des FAC et le signalement des activités suspectes et inhabituelles. Les Rangers mènent également les opérations nationales des FAC et fournissent une aide dans le cadre de ces opérations en maintenant une présence dans les zones qui ne peuvent être couvertes par d'autres éléments des FAC de manière pratique ou économique. Ils fournissent des connaissances autochtones et locales dans le cadre des opérations des FAC, participent aux opérations de R-S et d'intervention d'urgence, et fournissent de l'aide aux autorités fédérales, provinciales, territoriales et municipales. Les Rangers sont un sous-élément de la Force de réserve et ne sont pas tenus de suivre un entraînement annuel, bien qu'ils puissent suivre des cours et des formations si le commandant l'autorise. À moins d'être mis en service en vertu de l'article 31 de la *Loi sur la défense nationale*, les Rangers ne prendront pas part à un entraînement tactique militaire, n'effectueront pas de tâches de défense locale, n'assureront pas la sécurité des points vitaux, n'aideront pas à découvrir ou à appréhender des criminels ou des terroristes, et ne prêteront pas main-forte au pouvoir civil. Les Rangers assurent également une présence des FAC dans les collectivités locales, instruisant, encadrant et supervisant les RJC et appuyant les événements locaux.

Au niveau communautaire, a expliqué le lieutenant-colonel Halfkenny, les patrouilles ont un rôle important à jouer afin de déterminer qui est accepté comme Ranger. Les exigences de base sont qu'un Ranger potentiel doit être un citoyen canadien de « bonne moralité » et être âgé de plus de 18 ans. Les Rangers doivent posséder les connaissances nécessaires pour assurer leur survie sur le terrain et être en bonne santé, bien qu'aucun examen médical n'est requis. De plus, il n'y a pas d'âge de retraite chez les Rangers canadiens. Précisant ce point, le lieutenant-colonel Halfkenny a souligné que deux Rangers ont

été reconnu en juin dernier pour leurs 52 années de service continu. Le 1^{er} GPRC est une unité incroyablement diversifiée, composée d'Autochtones et de non-Autochtones, de jeunes et de personnes plus âgées, d'hommes et de femmes. Ces unités insufflent une diversité exceptionnelle aux FAC : 20 à 23 % des Rangers sont des femmes, 85 à 90 % sont des Autochtones; et plus de 16 dialectes autochtones sont parlés par les Rangers.

Les Rangers jouent un rôle central dans l'instruction, l'encadrement et la supervision des Rangers juniors canadiens au sein de leurs collectivités. Le programme des RJC n'est pas un programme de relève pour les Rangers, bien que la transition du programme pour les jeunes au service des Rangers soit souvent une évolution naturelle. Les RJC bénéficient de trois cercles d'apprentissage : les compétences de Rangers (p. ex., premiers soins, carte et boussole, GPS), les compétences traditionnelles (p. ex., chasse et pêche, cuisine, sculpture, tambourinage), transmises par les membres de la collectivité qui décident des connaissances et des compétences à transmettre, et les aptitudes à la vie quotidienne (p. ex., gestion de la colère, nutrition, hygiène). Le programme des RJC vise à soutenir les individus dans leurs efforts pour vivre sur leur territoire et être un atout pour leur collectivité, tout en leur fournissant la confiance, les connaissances et les compétences nécessaires pour faire des choix sains. Le programme englobe également d'importants résultats de groupe, y compris la formation de leaders et la création d'environnements généralement sains.

Lorsque le personnel des FAC est appelé à travailler avec les Rangers canadiens, le lieutenant-colonel Halfkenny suggère que celui-ci adopte une approche reflétant les traditions culturelles des peuples autochtones du Nord. Les Rangers favorisent généralement une prise de décision fondée sur le consensus et une éthique de non-confrontation dans leurs interactions personnelles, et ils ne sont pas nécessairement limités dans le temps – une dynamique avec laquelle tous les membres des FAC devraient se familiariser. Les tâches sont abordées à un rythme différent dans le Nord, et la clé pour travailler avec les Rangers est de les écouter lorsqu'ils expliquent comment les choses doivent être faites – et pourquoi certaines choses ne devraient pas être faites.

Le Lcol Halfkenny a terminé sa présentation par une discussion sur la PSE 108, qui précise que la formation et l'efficacité des Rangers seront accrues afin d'améliorer leurs capacités fonctionnelles. Il a établi une distinction entre la croissance quantitative et qualitative concernant les Rangers. Les FAC doivent réfléchir aux questions de viabilité et de durabilité avant de créer de nouvelles patrouilles de Rangers dans le Nord – il y existe des raisons pour lesquelles certaines communautés n'ont pas de patrouille. Le lieutenant-colonel Halfkenny a également mis en garde contre l'expansion du rôle maritime des Rangers, comme divers commentateurs l'ont suggéré. Bien que les Rangers utilisent des bateaux pour se rendre d'un point de terre à l'autre pendant la saison où les eaux sont libres, un rôle maritime élargi entraînerait une foule de complications qui doivent être examinées en consultation avec les Rangers et d'autres experts en la matière ayant une vaste expérience des opérations dans le Nord. De plus, étant donné que les Rangers portent souvent plusieurs chapeaux en tant que membres de la Garde côtière auxiliaire, d'organismes bénévoles de R-S et d'autres organismes communautaires, il est nécessaire de tenir compte du risque d'« épuisement professionnel ».

Le lieutenant-colonel Halfkenny a mis en évidence certains domaines précis où l'efficacité des Rangers pourrait être améliorée. Ils doivent bénéficier d'une meilleure formation sur les communications, et en particulier sur la façon de communiquer avec l'administration centrale. Il est possible d'accroître la capacité des Rangers concernant les opérations de recherches et de sauvetage au sol, et de rationaliser les procédures complexes en vigueur afin que la GRC ou les organismes territoriaux de mesures d'urgence puissent demander l'aide des Rangers. Bien qu'il existe un cours d'initiation de base pour les Rangers, tous les Rangers ne l'ont pas suivi. Les sergents Rangers (commandants des patrouilles locales) ont rapporté qu'ils ne peuvent pas obtenir suffisamment d'informations sur les valeurs institutionnelles des FAC sans suivre le cours, mais que les groupes de patrouille ne peuvent pas les obliger à suivre le cours avant d'assumer un rôle de leadership.

Le concept des Rangers en tant qu'organisation autosuffisante et dotée d'équipement léger signifie que l'on s'attend à ce qu'ils utilisent leur équipement personnel (comme les VTT, les motoneiges et les bateaux) dans le cadre des activités de formation et des missions officielles auxquelles ils prennent part, et qu'ils reçoivent une allocation selon un taux d'utilisation d'équipement établi. Alors que des commentateurs de l'extérieur ont demandé aux FAC de fournir plus d'équipement aux Rangers, le lieutenant-colonel Halfkenny a souligné que « plus nous fournissons d'équipement, plus nous avons besoin de ressources pour le faire fonctionner et l'entretenir – il s'agit d'une question très complexe, compte tenu des coûts et de la logistique que cela implique ». Les responsabilités en matière de formation, de soutien et de transport de l'équipement vers les communautés sont astronomiques comparativement au processus établi d'allocations versées aux Rangers qui utilisent leur propre équipement. Il est important de verser des dommages-intérêts aux Rangers dont l'équipement subit des dommages au-delà de l'usure normale, puisque la perte de l'utilisation de l'équipement personnel pour un Ranger signifie la perte d'équipement essentiel à sa subsistance individuelle et communautaire.

Le **lieutenant-colonel Donnie Oulton**, chef d'état-major adjoint, Plans stratégiques, Groupe de soutien national aux Cadets et aux Rangers juniors canadiens, a expliqué comment le programme RJC sert de mécanisme pour renforcer les collectivités, former la prochaine génération de leaders et développer les compétences dont les FCA auront besoin pour poursuivre leurs activités dans l'Arctique. Dans le cadre de l'initiative C de la PSE – soutien aux jeunes des collectivités canadiennes – il a expliqué comment le programme RJC sert de véhicule permettant aux FAC de continuer à tirer parti des connaissances et compétences autochtones et locales essentielles. Le programme RJC renforce et favorise les relations positives entre les FAC et les collectivités en offrant « un programme structuré pour les jeunes, qui fait la promotion de la culture et du mode de vie traditionnels des communautés éloignées, côtières et isolées du Canada ». Le Programme des cadets dans le Nord développe également le sens civique et le leadership, fait la promotion de la condition physique et stimule l'intérêt des jeunes pour les Forces canadiennes. Son objectif est d'avoir des effets positifs sur la vie des jeunes qui y participent.

Ces programmes pour les jeunes sont importants dans le Nord, car ils permettent d'établir un équilibre entre les besoins relatifs à la sécurité et les défis liés au maintien de l'engagement des jeunes.

Ils sont également très populaires, comme l'attestent les 1 631 RJC répartis en 51 patrouilles RJC et les 413 cadets qui forment les 14 escadrons présents dans le Nord. Le lieutenant-colonel Oulton a insisté sur la nécessité de mener des recherches supplémentaires afin d'examiner les répercussions sociales de cette participation des jeunes et d'appuyer les hypothèses voulant qu'elles aient un effet positif.

Le **sergent Kevin Kullaulik**, qui dirige la patrouille des Rangers d'Iqaluit, a présenté son point de vue sur les Rangers lors d'un échange avec **Whitney Lackenbauer**, lieutenant-colonel honoraire du 1^{er} GPRC. Le sergent Kullaulik s'est joint aux Rangers parce que son grand-père avait été un Ranger, tout comme plusieurs membres de sa famille. Il est fier de faire partie des Rangers parce que ceux-ci sont admirés et appréciés par la collectivité. De son côté, l'armée respecte et valorise également les Rangers. Lorsque des unités basées dans le Sud sont déployées dans le Nord, les Rangers aident les soldats à survivre sur le terrain. Ces derniers ont besoin des connaissances des Rangers. Les Rangers viennent également en aide à leurs collectivités en effectuant des opérations de R-S, tant en uniforme dans le cadre de missions officielles qu'officieusement en tant que groupe organisé ayant reçu une formation pour opérer collectivement. À Iqaluit, 12 des 15 membres de l'équipe des Rangers participent également à l'équipe locale de R-S. Bien qu'ils participent à ces missions d'urgence sans porter l'uniforme, ils sont en mesure d'utiliser leurs compétences et leur formation de Rangers dans de telles situations. Le sergent Kullaulik a souligné l'importance de la formation offerte aux Rangers par les FAC sur les nouvelles technologies, notamment l'utilisation de GPS.

En ce qui concerne l'équipement, le sergent Kullaulik a expliqué que lorsqu'il s'est joint aux Rangers, on lui a dit qu'il devait être autonome, prêt à partir à tout moment. Il souligne cependant qu'advenant un bris d'équipement, il n'a plus rien – c'est tout son gagne-pain qui est en jeu. Tout ce qu'il chasse et capture va à la communauté; si son équipement se brise lors d'un exercice des Rangers, il devra attendre le traitement de ses demandes de réclamation. Il a endommagé le moteur de son véhicule lors d'un exercice d'entraînement il y a 14 ans et n'a toujours pas été indemnisé. Au cours d'un autre exercice, le moteur de son bateau s'est brisé et il a dû attendre six mois avant d'être indemnisé. De nombreux Rangers n'ont pas leur propre équipement et se tournent vers leurs amis et leur famille pour obtenir des prêts, mais des problèmes persistants dans le processus de réclamation militaire empêchent certains de le faire.

M. Lackenbauer fait remarquer que, bien que des politiques aient été mises en place pour assurer une diligence raisonnable en matière de réclamations, les réalités du Nord font que les approches rigides peuvent poser problème. Si la relation de confiance entre les Rangers et l'armée devait se dissoudre en raison de retards dans le règlement des demandes d'indemnisation, les militaires perdraient leurs éléments habilitants essentiels dans le Nord, ce qui aurait un impact stratégique.

Le Sgt Kullaulik a conclu son exposé en présentant d'autres moyens qui permettraient aux FAC de mieux appuyer les Rangers. Il précise que malgré le fait qu'Iqaluit soit la plaque tournante de l'Arctique de l'Est, il est parfois arrivé que sa patrouille ne reçoive pas de formation d'un instructeur des Rangers pendant une période pouvant aller jusqu'à deux ans. Le roulement rapide

des instructeurs issus des Rangers posait également un problème, car cela signifiait que les promesses de résoudre les problèmes n'étaient souvent pas tenues en raison du manque de continuité. Par ailleurs, des retards administratifs faisaient en sorte que certains Rangers demeuraient sur les listes nominatives même plusieurs années après leur libération ou leur décès, ce qui empêchait les patrouilles des Rangers de recruter ou d'enrôler de nouveaux membres parce que, sur papier, leur groupe figurait comme étant complet. Dans le même ordre d'idées, M. Lackenbauer a indiqué qu'une façon d'accroître l'efficacité et la capacité fonctionnelle des Rangers n'était pas d'augmenter le nombre de Rangers du 1^{er} GPRC au-delà des 1 800 postes autorisés dans le Nord territorial, mais de fournir davantage de soutien administratif et de commis aux groupes de patrouille des Rangers canadiens et d'instructeurs pour appuyer et former les Rangers.

Période de discussion

La période de discussion du groupe d'experts sur l'exploitation des connaissances et de la diversité dans le Nord s'est concentrée sur deux domaines principaux : la politique concernant l'équipement des Rangers et les questions de capacité dans les collectivités du Nord.

1. Équipement des Rangers

Les participants ont discuté des raisons pour lesquelles on s'attend à ce que les Rangers canadiens achètent, entretiennent et utilisent leur propre équipement destiné à l'entraînement et aux missions. Si les FAC peuvent acheter 150 nouvelles motoneiges pour leur Centre d'entraînement de l'Arctique à Resolute Bay, pourquoi ne pas le faire pour les Rangers dans le Nord? Si l'armée leur fournissait de l'équipement, les Rangers ne seraient pas inquiets à l'idée de briser leur propre équipement ou d'attendre le traitement de leurs demandes d'indemnisation. En réponse, les experts ont souligné que la diversité des paysages dans lesquels vivent et opèrent les Rangers exige des équipements et des vêtements différents. Le fait de traiter les Rangers comme des membres autonomes et dotés d'équipement léger de l'équipe de la Défense tient compte de cette réalité, ainsi que des capacités limitées de l'armée à fournir un soutien logistique et un soutien aux patrouilles communautaires réparties dans le Nord territorial. Lorsqu'ils effectuent des activités d'instruction et des missions officielles, les Rangers sont rémunérés pour l'utilisation de leur propre équipement et de leurs propres véhicules tels que les motoneiges, les véhicules tout-terrain (VTT) et les bateaux, selon un taux d'utilisation de l'équipement établi. « Cette disposition fournit aux Rangers de l'argent qu'ils peuvent investir dans leurs propres équipements et outils, adaptés à leur environnement local, qu'ils peuvent ensuite utiliser dans leur vie quotidienne sans avoir à demander l'autorisation du gouvernement », explique M. Lackenbauer. « En permettant aux individus d'investir dans leur propre équipement, cette approche représente une contribution matérielle au renforcement des capacités locales ainsi qu'un moyen équitable de rembourser les Rangers qui utilisent leurs outils dans le cadre d'activités militaires ». Elle permet également aux FAC de ne pas avoir à assumer le coût prohibitif que représente l'entretien d'équipement dispersé dans plus de soixante collectivités dans le Nord territorial. Il a été suggéré que, si le système actuel fonctionne, les militaires pourraient fournir aux Rangers des fonds supplémentaires pour acheter de l'équipement personnel qu'ils pourraient utiliser dans le cadre de leur service de Rangers.

2. Capacité

Les experts ont également discuté de la façon dont un nombre croissant de programmes gouvernementaux fédéraux, territoriaux, de hameaux et autochtones tirent parti d'un bassin limité de personnel dans les collectivités arctiques et mettent à rude épreuve les capacités locales. Il faudrait consacrer plus d'efforts à la coordination des divers programmes et initiatives axés sur la sécurité et la sûreté « non contraignante » afin de s'assurer que les personnes qui portent « plusieurs chapeaux » ne sont pas surchargées de demandes et, en même temps, que les efforts de formation et de renforcement des capacités sont dûment mis à profit.

Séance 5 : Mise à profit des connaissances et de la diversité du Nord

Principaux thèmes

- Les connaissances autochtones et locales sont vitales pour les militaires, car elles leur permettent d'accroître leur présence dans le Nord.
- Les FAC doivent continuer d'apprendre à intégrer les connaissances autochtones et locales à leurs activités nordiques de manière holistique.
- Les relations positives qui existent entre les FAC et les collectivités du Nord servent de centre de gravité pour les opérations dans l'Arctique; elles doivent être maintenues et renforcées.
- Les gouvernements autochtones sont et continueront d'être des partenaires incontournables des FAC, et tous les efforts doivent être déployés pour consolider ces relations.
- Les efforts visant à élargir et à améliorer la formation et l'efficacité des Rangers canadiens devraient être conçus et mis en œuvre à la suite d'une consultation délibérée et approfondie avec les Rangers eux-mêmes, et les investissements effectués « dans le but de rehausser leurs capacités fonctionnelles au sein des Forces armées canadiennes » devraient respecter et renforcer les rôles assumés par les Rangers au sein de leurs communautés ainsi que leurs contributions plus larges à la souveraineté, à la sécurité et à la sûreté dans l'Arctique.
- Les ministères fédéraux et les gouvernements doivent déployer des efforts concertés afin de cartographier les capacités locales dans le Nord, sur lesquelles les FAC et les autres ministères peuvent s'appuyer lors d'activités de recherche et sauvetage et lors d'interventions d'urgence.
- Il est nécessaire de mesurer les impacts des activités des FAC sur les collectivités du Nord et au sein de celles-ci, y compris les impacts sociaux liés à la participation des jeunes aux RJC.

Séance 6 : Séance d'idéation sur les priorités d'innovation pour appuyer la défense et la sécurité dans l'Arctique

Pour clore le symposium, le programme [Innovation pour la défense, l'excellence et la sécurité \(IDEES\)](#) et [Horizons de politiques Canada](#) ont animé un exercice dont le but était d'examiner et de prévoir d'éventuels changements perturbateurs dans l'Arctique qui pourraient avoir des incidences sur la défense et la sécurité du Canada. À l'aide des changements et des défis qu'ils ont cernés, les participants ont ensuite déterminé les besoins et exigences les plus importants et les plus urgents en matière d'innovation dans le domaine des sciences et des technologies arctiques.

Annoncé dans le cadre de la PSE, le Programme IDEES, qui prévoit un investissement de 1,6 milliard de dollars sur une période de 20 ans, favorise un écosystème d'innovation ouvert, qui offre aux esprits créatifs la structure et le soutien dont ils ont besoin pour développer des solutions scientifiques et technologiques et contribuer à résoudre certains des défis difficiles auxquels est confronté le Canada en matière de défense et de sécurité. IDEES appuie l'élaboration des solutions dès leur création, en passant par les essais avec des prototypes, jusqu'au développement des capacités. Le programme comporte plusieurs éléments qui favorisent la collaboration entre innovateurs, fournissent des ressources de perfectionnement et offrent des possibilités d'interaction avec les membres des équipes scientifiques et militaires du MDN. Tous les innovateurs se trouvent sur un pied d'égalité pour répondre aux défis particuliers en matière de défense et de sécurité.

Par le biais de l'un de ses éléments, le Programme IDEES soutient l'établissement de nouveaux réseaux d'innovation et, si cela est indiqué, appuie les réseaux existants, afin de stimuler la collaboration et la libre circulation d'idées essentielles à l'innovation. Les universitaires, les intervenants de l'industrie et d'autres partenaires sont encouragés à se réunir pour former des réseaux collaboratifs d'innovation. Les domaines de soutien de la recherche et du développement de pointe varieront au fil du temps en fonction des défis d'innovation actuels et futurs du Canada sur le plan de la défense et de la sécurité.

Les séances d'idéation permettent aux innovateurs provenant de plusieurs disciplines de participer à un ou plusieurs défis du programme portant sur la défense et la sécurité. Les participants – issus des universités, du secteur privé, du gouvernement et d'organisations non gouvernementales – peuvent être invités à travailler avec les spécialistes du MDN, de Recherche et développement pour la défense Canada (RDDC) et des FAC en vue de cerner, d'approfondir et d'analyser des défis complexes en matière de défense. Les séances d'idéation peuvent également aider à trouver des voies potentielles pour l'intégration de solutions.

Horizons de politiques Canada est une organisation au sein de la fonction publique fédérale qui « mène des activités de prospectives stratégiques sur des enjeux intersectoriels qui informent les fonctionnaires sur les conséquences des politiques publiques possibles au cours des 10 à 15 prochaines années ». Horizons a pour mandat de « cerner les nouveaux enjeux stratégiques et d'explorer les défis et les possibilités en matière de politiques, ainsi que d'aider à renforcer la connaissance et la capacité

prévisionnelles dans l'ensemble de la fonction publique du Canada » (<https://horizons.gc.ca/fr/a-propos-de-nous/>). Lors d'ateliers animés, de réunions interministérielles et de discussions, les prospectivistes d'Horizons utilisent le modèle prévisionnel de l'organisme pour guider les participants dans l'exploration d'autres avenir plausibles. L'une des priorités d'Horizons pour l'avenir portera sur l'innovation scientifique et technologique dans l'Arctique.

Pour commencer l'exercice, les animateurs ont divisé les participants du symposium en groupes. Ils ont ensuite demandé aux participants d'appliquer leurs connaissances en vue de répondre à plusieurs questions essentielles : quels nouveaux changements environnementaux, sociaux ou technologiques pourraient perturber différentes facettes de la vie dans le Nord? Quels nouveaux défis pourraient émerger relativement à la souveraineté, à la sécurité, à la sûreté et à la gouvernance dans l'Arctique canadien? Quelles pressions géopolitiques et géostratégiques pourraient miner les principales suppositions concernant l'avenir du contexte de la sécurité de l'Arctique? Sur quels types d'innovations et de technologies devons-nous nous appuyer pour faire face à d'éventuels changements, défis et possibilités dans l'Arctique?

En explorant ces questions, les animateurs de l'exercice ont poussé les participants à déterminer comment les changements et les défis qu'ils avaient cernés pourraient évoluer, en examinant les conséquences de deuxième à cinquième ordre. Ils ont également demandé aux participants d'effectuer une analyse d'interactions afin d'explorer comment les moteurs de changement et les idées cernés pourraient interagir les uns avec les autres et façonner les résultats futurs. L'objectif global de l'identification des défis, des changements et de leurs répercussions était de mettre en évidence les lacunes en matière de capacités que la communauté de la défense canadienne actuelle n'est pas en mesure de combler facilement.

Pour conclure l'exercice, les animateurs ont demandé à chaque groupe d'élaborer plusieurs énoncés de défis à présenter aux participants du symposium. Ces énoncés visaient à rendre compte des défis et des changements cernés par les groupes ainsi que des innovations qui pourraient être nécessaires pour remédier à ces problèmes. Les énoncés de défis ont mis en lumière bon nombre des principaux thèmes qui avaient été abordés lors des tables rondes du symposium. Ils peuvent être regroupées en quatre grands thèmes, soient les connaissances, le partage de l'information et la connaissance de la situation; les infrastructures, les communications et la résilience des collectivités; l'amélioration des capacités opérationnelles et tactiques des FAC dans le Nord; et la mobilisation des autres ministères et des acteurs du secteur privé présents dans le Nord.

Connaissances, partage de l'information et connaissance de la situation

- Comment pourrions-nous synthétiser un programme de détection de l'environnement arctique à multiples facettes qui coordonnerait les sources technologiques et humaines afin de produire un tableau d'information géographiquement complet et précis qui remplit les mandats du Canada en matière de défense et de sécurité, à l'échelle nationale et internationale, en partenariat avec nos alliés?
- Comment pourrions-nous réduire le coût des capteurs de communication, de navigation et de surveillance afin d'améliorer la connaissance de la situation et l'accès aérien dans l'Arctique pour améliorer la sûreté, la survie, la sécurité et la souveraineté?
- Comment pourrions-nous élaborer du matériel et des logiciels de façon à rassembler de multiples sources de données sur la connaissance de la situation?
- Comment pourrions-nous mieux détecter et cerner les cibles obscures afin d'améliorer la connaissance du domaine maritime et prendre les mesures appropriées?

Infrastructures, communications et résilience communautaire

- Comment pourrions-nous développer des sources d'énergie durables, renouvelables, de petite taille et résistantes aux changements climatiques afin de pouvoir activer à distance des dispositifs de surveillance et de collecte de données?
- Comment pourrions-nous réduire la dépendance à l'égard des systèmes de communications terrestres (p. ex., la technologie des hyperfréquences) afin d'assurer une couverture complète des communications dans le Nord?
- Comment pourrions-nous créer une infrastructure d'équipement déployée à l'avant et répondant aux besoins de sécurité ainsi qu'aux besoins des collectivités et de l'industrie afin de renforcer l'Arctique canadien de façon plus générale?
- Comment pourrions-nous accroître les systèmes et les infrastructures de redondance ou critiques afin de soutenir et de protéger les populations de l'Arctique?
- Comment pourrions-nous développer des matériaux légers et durables (infrastructure) adaptés au climat arctique afin de construire des routes et des bâtiments + vêtements?
- Comment pourrions-nous augmenter la mobilité aérienne par le biais d'une infrastructure aéroportuaire innovante afin de réduire les risques et les besoins d'entretien, tout en favorisant le développement et la prospérité des collectivités?
- Comment pourrions-nous configurer la distribution et le stockage du combustible afin de le rendre moins vulnérable aux perturbations et promouvoir/assurer la flexibilité du processus de distribution et de transit entre les points sensibles?

Améliorer les capacités opérationnelles et tactiques des FAC dans le Nord

- Comment pourrions-nous fusionner les leçons tirées des opérations de l'Armée dans l'Arctique et les utiliser comme tremplin vers d'autres activités liées aux S et T (p. ex., les évacuations sanitaires) afin de créer une doctrine efficace de guerre et d'opérations pour l'Armée de terre dans l'Arctique?
- Comment pourrions-nous accroître la présence des FAC dans la région de l'Arctique afin de maintenir notre souveraineté et assurer la sécurité des collectivités à l'échelle locale?
- Comment pourrions-nous établir une capacité de soutien logistique flexible et adaptée aux tâches afin d'être en mesure de répondre à tout défi contemporain (combat de guerre, R-S, engagement communautaire)?
- Comment pourrions-nous améliorer la cartographie et la collecte de données sur le pergélisol et le mouvement des glaces afin de comprendre les risques en matière d'atténuation et de planification en ce qui concerne les activités de recherche et de sauvetage et les interventions d'urgence?

Tirer parti de la présence des autres ministères et des acteurs du secteur privé dans le Nord

- Comment pourrions-nous coordonner les possibilités de collaboration pangouvernementales pour l'Arctique afin d'atteindre les objectifs de la PSE?
- Comment pourrions-nous tirer parti de la présence des organisations privées ou publiques afin de répondre efficacement aux défis de la mobilité militaire dans l'Arctique?

Synthèse de la conférence

Les coorganisateurs Melinda Mansour et P. Whitney Lackenbauer ont souligné que l'un des principaux thèmes du symposium portait sur le caractère central des relations, tant au niveau national qu'international. Le symposium a réussi à réunir un éventail diversifié d'intervenants pour partager des idées et des points de vue, et ils ont exhorté les participants à poursuivre ces conversations dans le cadre d'activités plus ciblées afin de combler les lacunes et tirer profit des possibilités soulevées lors des discussions. Leur but était que ce rassemblement suscite des conversations différentes de celles qui se tiennent habituellement au sein du MDN et des FAC, de la famille fédérale ou des cercles universitaires. Certaines discussions ont confirmé des thèmes, des dynamiques, des défis et des possibilités qui nécessiteront une réflexion et une action plus poussées. Dans d'autres cas, les conversations du symposium ont inspiré de nouvelles idées, une réflexion plus approfondie ou l'articulation d'options pratiques pour aller de l'avant. De plus, en encourageant l'échange et la création collaborative d'idées entre les praticiens, les décideurs, les universitaires et l'industrie, le symposium a mis en lumière le potentiel que la formation de réseaux de collaboration peut apporter pour améliorer la pratique, explorer de façon créative les moyens de mettre en œuvre les politiques et de formuler de nouvelles options stratégiques, et guider l'innovation – non seulement par le biais des cercles de recherche et de développement techniques ou scientifiques, mais également par le biais des sciences sociales et humaines.

Sélection de publications récentes

Arctic Domain Awareness Centre (ADAC). Reports and Publications.

<http://www.arcticdomainawarenesscenter.org/home/reportspublication>.

Burke, Danita Catherine et Jon Rahbek-Clemmensen. « Debating the Arctic during the Ukraine Crisis: Comparing Arctic State Identities and Media Discourses in Canada and Norway », *Polar Journal* 7, no 2 (2017), p. 391-409.

Center for Strategic & International Studies. "Enhanced Deterrence in the North,"

<https://www.csis.org/analysis/enhanced-deterrence-north>.

Center for Strategic & International Studies. "Maritime Futures: The Arctic and Bering Strait Region,"

<https://www.csis.org/events/maritime-futures-and-bering-strait-region>.

Charron, Andrea. « Canada, the Arctic, and NORAD: Status quo or new ball game? » *International Journal* 70, no 2 (2015), p. 215-231.

Higginbotham, John et Jennifer Spence, éd. *North of 60: Toward a Renewed Canadian Arctic Agenda*, Waterloo, Centre for International Governance Innovation, 2016.

https://www.cigionline.org/sites/default/files/north_of_60_special_report_lowres.pdf.

Huebert, Rob. « The Arctic and the Strategic Defence of North America: Resumption of the "Long Polar Watch" », dans *North American Strategic Defense in the 21st Century: Security and Sovereignty in an Uncertain World*, éd. Christian Leuprecht, Joel Sokolsky et Thomas Hughes. Cham, Springer, 2018, p. 174-186.

Jensen, Leif Christian et Geir Hønneland, éd. *Handbook of the Politics of the Arctic*. Cheltenham, Edward Elgar Publishing, 2015.

Kikkert, Peter, avec Doug Stern. « Finding Ihuma: Inuit Leadership Norms and Canadian Ranger Operations », dans *Canadian Armed Forces Arctic Operations, 1941-2015. Lessons Learned, Lost, and Relearned*, éd. A. Lajeunesse et W. Lackenbauer. Fredericton, Gregg Centre for the Study of War & Society, 2017, p. 370-86. En ligne : <https://www.unb.ca/fredericton/arts/centres/gregg/what/publications/CdnArcticOps2017.pdf>.

Konychev, Valéry, Alexandre Sergounine et Sergei Subbotine. « Russia's Arctic strategies in the context of the Ukrainian crisis », *Polar Journal* 7, n° 1 (2017), p. 104-124.

Lackenbauer, P. Whitney. (2017). « At the Crossroads of Militarism and Modernization: Inuit-Military Relations Inuit-Military Relations in the Cold War Arctic », dans *Roots of Entanglement: Essays in Native-Newcomer Relations*, éd. Myra Rutherdale, P. Whitney Lackenbauer et Kerry Abel, Toronto, University of Toronto Press, 2017, p. 116-58.

Lackenbauer, P. Whitney. (2017). « Conceptualizing "One Arctic" as the "Canadian Arctic"? Situating Canada's Arctic Council Chairmanship (2013-15) », dans *One Arctic: The Arctic Council and Circumpolar Governance*, éd. P. Whitney Lackenbauer, Heather Nicol et Wilfrid Greaves, Ottawa, 2017, Canadian Arctic Resources Committee / Centre on Foreign Policy and Federalism, p. 46-78. En ligne : <http://carc.org/wp-content/uploads/2017/11/One-Arctic-2017.pdf>.

Lackenbauer, P. Whitney. (2017). « Arctic Defence and Security: Transitioning to the Trudeau Government », dans *Whole of Government through an Arctic Lens*, éd. P. Whitney Lackenbauer et Heather Nicol. Antigonish, Mulroney Institute on Government, p. 308-340.

<http://operationalhistories.ca/wp-content/uploads/2018/05/Whole-of-Government-throught-an-Arctic-Lens-eBook.pdf>.

- Lackenbauer, P. Whitney, K.C. Eyre, et Peter Kikkert. (2017). « Lessons in Arctic Warfare: The Canadian Army Experience, 1945-55 », dans *Canadian Armed Forces Arctic Operations, 1945-2015: Historical and Contemporary Lessons Learned*, éd. P.W. Lackenbauer et Adam Lajeunesse. Fredericton, Gregg Centre for the Study of War and Society, p. 47-104.
- Lackenbauer, P. Whitney, Rob Huebert et Ryan Dean, éd. (2017). *(Re)Conceptualizing Arctic Security: Selected Articles from the Journal of Military and Security Studies*, Calgary, Centre for Military, Security and Strategic Studies. Livre électronique disponible en ligne à l'adresse suivante <https://cmss.ucalgary.ca/sites/cmss.ucalgary.ca/files/pwl-rd-rh-reconceptualizing-arctic-security-2017.pdf>.
- Lackenbauer, P. Whitney et Adam Lajeunesse. (2017). « The Emerging Arctic Security Environment: Putting the Military in its (Whole of Government) Place » dans *Whole of Government through an Arctic Lens*, éd. P. Whitney Lackenbauer et Heather Nicol. Antigonish, Mulroney Institute on Government, p. 1-36.
- Lackenbauer, P. Whitney, Adam Lajeunesse, James Manicom et Frédéric Lasserre. (2018). *China's Arctic Ambitions and What They Mean for Canada*. Calgary, University of Calgary Press.
- Lackenbauer, P. Whitney et Suzanne Lalonde. (2017). « Canada, Sovereignty, and "Disputed" Arctic Boundaries: Myths, Misconceptions, and Legal Realities », *The Networked North: Borders and Borderlands in the Canadian Arctic Region*, éd. Heather Nicol et P. Whitney Lackenbauer. Waterloo, Borders in Globalization/Centre on Foreign Policy and Federalism. p. 95-113. <https://biglobalization.org/sites/default/files/content-attachments/networked-north-2017.pdf>.
- Lackenbauer, P. Whitney et Heather Nicol, éd. (2017). *Whole of Government through an Arctic Lens*. Antigonish, Mulroney Institute on Government, <http://operationalhistories.ca/wp-content/uploads/2018/05/Whole-of-Government-throught-an-Arctic-Lens-eBook.pdf>.
- Lajeunesse, Adam et P. Whitney Lackenbauer, éd. (2017). *Canadian Armed Forces Arctic Operations, 1945-2015: Historical and Contemporary Lessons Learned*. Fredericton, Gregg Centre for the Study of War and Society, Livre électronique disponible en ligne à l'adresse suivante <https://www.unb.ca/fredericton/arts/centres/gregg/what/publications/CdnArcticOps2017.pdf>.
- Lalonde, Suzanne et Ted L. McDorman, éd. *International Law and Politics of the Arctic Ocean : Essays in Honor of Donat Pharand*. Leyde, Brill Nijhoff, 2015.
- Paradis, Mark, Richard D. Parker et Patrick James. « Predicting the North: Sovereignty and the Canadian Brand in the Arctic », *Canadian Foreign Policy Journal* (2018), p. 1-20.
- Rahbek-Clemmensen, Jon. « The Ukraine Crisis Moves North: Is Arctic Conflict Spill-over Driven by Material Interests? », *Polar Record* 53, n° 1 (2017), p. 1-15.
- Rowe, Elana Wilson. *Arctic Governance: Power in Cross-Border Cooperation*. Manchester, Manchester University Press, 2018.
- Sergounine, Alexandre et Valéry Konychev. « Russian Military Strategies in the Arctic: Change or Continuity? », *European Security* 26, n° 2, 2017, p. p. 171-189.

« Un carrefour international important »

Mise en œuvre des priorités du Canada dans l'Arctique
dans le cadre de *Protection, Sécurité, Engagement*

Compte rendu d'un symposium tenu par le Centre des études
sur la sécurité nationale du Collège des Forces canadiennes
à Ottawa, les 10 et 11 octobre 2018

Rapport présenté par P. Whitney Lackenbauer et Peter Kikkert



Chaires
de recherche
du Canada

Canada
Research
Chairs

Canada



IDEaS IDEeS

INNOVATION FOR DEFENCE INNOVATION POUR LA DÉFENSE,
EXCELLENCE AND SECURITY L'EXCELLENCE ET LA SÉCURITÉ

Policy Horizons Canada

